BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

COTON.—Ventes : 1,300 [illegible] aux prix antérieurs.

SUCRE.—Ventes : 1,000 barils [illegible]

[illegible]

PROVISIONS.—Peu de variations. [illegible]

WHISKEY.—Peu recherché [illegible]

CAFE.—Ventes : 2,000 sacs [illegible]

CHANGE.—Bonne demande [illegible] Sterlings, 10½ à 10¾ [illegible] Traites sur New-York, 1 à 1½ [illegible] ½ pour cent de prime.

FRET.—Fermes au navire à [illegible] pour Hambourg à 1¼ cts le coton.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Andover, Berry, New-York
Toulon, [illegible], New-York
Champion, Wilson, Liverpool
Barque Wm Henry, Watts, New-York
Brick Vittoria, Sorra, Barcelone
Hercules, Santiago, Sisal & Campêche
J B Gettings, Tronis, Havane
Kate, Thompson, Havane
Antonio Maria, Mataro, Barcelone
Goelette Eliza Fish, Simpson, Mobile
President, Saunders, Brazos
H L Scranton, Simmons, Vera Cruz
Wild Pigeon, O'Leary, St. [illegible]

Arrivés Hier.

Navire Belle Assise, Grinlan, du Havre
Evangeline, Fairman, de Liverpool
Adelaide Bell, Chase, Boston
Brick Magnolia, Barcelona, Vera Cruz
Goelette [illegible] Burr, Ryan, Aransas
Walter M. Tapkin, Pensacola
Buena Vista, Baden, Matagorda
Mary Ellen, Cousins, Pensacola
Anita, Rossi, Vera Cruz
Tom Hicks, de Calcasieu

☞ Pour les Steamboats, voir la [illegible]

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

Rivière Ouachita	Rockaway, Moore	5 h	P M
Rivière Rouge	Compromise, Kay	5 h	P M
St Louis	Huntsville No 2, Harrison	5 h	P M
[illegible]	N W Thomas, Irwin	5 h	P M
Rivière Arkansas	Messe Greenwood, Thomas	5 h	P M
Mobile	California, [illegible]	4 h	P M
Opelousas	Alex W Glass, Johnston	2 h	P M
Attakapas	St Charles, Walker	5 h	P M
Lafourche	F Sparhawk, Terrebonne	9 1/2	A M
Louisville	Glendy Burke, Smith	5 h	P M
Harrisport	R W Dorsey, Clarke	5 h	P M
Bayou Sara	Hamlet, Walker	5 h	P M
Vicksburg	Cora, Labarthe		Midi
Natchez	Magnolia, Roth	5 h	P M
Nashville	Iroquois, Pettyman	5 h	P M
Cincinnati	Empire, Van Dusen	5 h	P M

Départs des Steamers Transatlantiques.

Départs des Etats-Unis.

Arctic, de New-York pour Liverpool, 29 Avril.
Asia, de New-York pour Liverpool, 3 Mai.
Le nouveau Steamer, de New-York pour le Havre, 6 Mai.
Atlantic, de New-York pour Liverpool, 10 Mai.
Pacific, de New-York pour Liverpool, 13 Mai.
Africa, de New-York pour Liverpool, 17 Mai.
Washington, de New-York pour le Havre, 20 Mai.
Canada, de Boston pour Liverpool, 24 Mai.
Arctic, de New-York pour Liverpool, 27 Mai.

Départs d'Europe.

Asia, de Liverpool pour New-York, 8 Avril.
Nashville, du Havre pour New-York, 12 Avril.
Arabia, de Liverpool pour Boston, 15 Avril.
Africa, de Liverpool pour New-York, 22 Avril.
Canada, de Liverpool pour Boston, 29 Avril.
Franklin, du Havre pour New-York, 18 Mai.
Washington, de [illegible] pour New-York, 19 Mai.

LAC PONTCHARTRAIN.

Le soussigné ayant réparé élégamment [illegible] connu sous le nom [illegible] HOTEL, prévient [illegible] qu'il en fera l'ouverture [illegible] dimanche prochain le 19 du [illegible]

Il espère par ses soins et son exactitude plaire à ceux qui voudront bien l'honorer de leur visite.

M. GARZIA.

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

UN train d'excursion, consistant d'un wagon de seconde classe et trois wagons recouverts d'une tente et sur lesquels seront placés des sièges, partira du dépôt, au coin des rues Calliope et Bolle, dimanche matin à 8 et à 1 et 4 heures de l'après-midi, pour Kenner. Le train partira de ce dernier endroit à 10 heures du matin, à 2 et 5 heures et demie de l'après-midi, jusqu'à nouvel ordre.

On a mis de construction partira du dépôt à 6 heures du matin pendant la semaine et reviendra l'après-midi à la même heure. Des passagers pourront s'y embarquer.

Prix : 25 cts pour aller et autant pour revenir.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 1er avril 1854.

CONFORMÉMENT à la charte, une élection de treize membres aura lieu au bureau de la compagnie, No 45, rue Carondelet, LUNDI, 17 avril [illegible]

JOHN CALHOUN, Secrétaire.

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest.

[illegible] dimanche, 19 du courant, les trains des[illegible] aux passagers partiront comme suit :

DIMANCHES

Le train d'Alger à 7 et 11 heures du matin et 3 heures de l'après-midi.

Le train de l'extrémité du chemin à 9 heures du matin et 1 et 5 heures de l'après-midi.

MARDIS ET JEUDIS.

Le train d'Alger à 8 heures du matin et 3 heures de l'après-midi.

Le train de l'extrémité du chemin à 10 heures du matin et 5 heures de l'après-midi.

Le train de l'autre ligne partira un quart d'heure après ceux d'Alger.

[illegible]

BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle Orléans, 2 novembre 1853.

LA résolution suivante a été adoptée à une assemblée de la Direction de cette compagnie, [illegible]

[illegible]

5 p. cent le 3 janvier 1854.
5 pour cent le 6 mars 1854.
5 pour cent le 3 mai 1854.
5 pour cent le 3 janvier 1855.
5 pour cent le 3 mars 1855.

JOHN CALHOUN, secrétaire.

A. HERNANDEZ,

RUE ROYALE No 132,

AU-DESSOUS DE L'HOTEL SAINT LOUIS,

et rue St Charles, No 28, au-dessous de l'Hôtel Verandah,

A L'HONNEUR de prévenir ses nombreux amis et le public en général, que, par les fréquents arrivages de Cuba, il reçoit les meilleures et plus fines marques de Cigares et Cigarettes de la Havane, qu'il offre à vendre en gros et en détail dans ses magasins, tels que : CABANAS, PARTAGAS, CABAÑAS, [illegible] WASHINGTON, LA [illegible] MARTINES [illegible] LA SOL, GARCIA, LA DISTINGUIDA ES[illegible] LA HABANA, &c. &c.

Il offre à vendre aussi à des prix très raisonnables des tabacs de tous genres et de tous les goûts, du tabac de CAPORAL, du MARYLAND, de PERIQUE &c. &c. [illegible]

A. HERNANDEZ.

Nouveautés. Nouveautés

WILLIAM McCLURE,

No 9, Rue des Magasins,

ANNONCE à ses clients et à ses marchands en général qu'il a reçu par les derniers arrivages, un [illegible] assortiment d'articles de nouveautés et de [illegible] pour modes, qu'il vendra à des prix très réduits et à des termes avantageux. L'assortiment se compose principalement d'articles de Paris, tels que :

Chapeaux pour dames et fillettes ;
Rubans pour chapeaux, ceinture et garnitures ;
Fleurs de toutes qualités ;
Plumes pour mariées et pour bal ;
Dentelles blondes et valenciennes ;
Franges très riches ;
Broderies en tous genres ;
Tulles brodés, unis, soie et coton ;
Crêpes de toutes couleurs et qualités ;
Gants en peau, soie et filet ;
Parasols et ombrelles ;
Velours unis et découpés.

[illegible] fournitures pour modistes. Aussi un beau choix de chapeaux de paille pour [illegible] et enfants, sur lequel il appelle l'attention des [illegible]

Zinc, Cuivre, Ferblanc,

L. F. DELAMARE,

Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, [illegible] Objets de fabrication, de commerce, [illegible] tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, naturalies de ménage, bains et baquets de toutes formes, filtres et fontaines, garde-robes pour cabinets et chambres, gouttières, modernes; pompes, installation de gaz, lavabos, &c.

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, chassis, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc garanties vingt ans sans réparation.

J. B. BOIRON,

No 60 RUE SAINT CHARLES,

REÇU par les navires Sea Queen, Belle Assise, Fernande, de Globe, du Havre, et par les steamers Arabia, Africa, Hermann et Franklin, (voie New-York) un assortiment complet d'articles d'hiver et du [illegible]

Les articles suivants sont une partie de ceux reçus : Chemises toile chervet; du doublés poignets, devants toile, [illegible] Couleur et fantaisie, nouveaux dessins, Chemises de peau et caleçons flanelle française, dito en soie, Chaussettes cachemire et mérinos, Ecrues, blanches et rayées en coton, Fil de Perse et fantaisie.

Un choix des plus riches en Cannes nouveautés

Parapluies soie et coton, noir, bleu et vert, toutes couleurs,

Porte-monnaie et porte-or, nouveaux genres,

Parfumerie française et anglaise tous genres,

Un assortiment des plus variés de cravates, soie, [illegible] &c. &c.

Gants Jouvin.

Gants, daim, castor, mérinos et cachemire,

Chaînes de montres et fantaisies dorées et argentées,

Nécessaires de toilette pour hommes et pour dames,

Boites à ouvrage, à essence, à cigares, &c. &c.

Un choix des plus variés de Cristaux et Porcelaines peints et dorés, tels que : Vases, Verre d'eau, Porcelaine, Services à thé, et beaucoup d'autres nouveautés.

Porcelaine.—Pendules, Candélabres, Garnitures de [illegible] et objets d'art trop nombreux pour [illegible] Voitures pour enfants.

Parfumerie.

[illegible]

[illegible] GRIGGS & Co.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

No 13, RUE TCHOUPITOULAS,

[illegible]

R. P. [illegible]

J. R. [illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 20 avril 1854.

[illegible]

MARGUERITE D'ANJOU,

Grand Opéra en 3 actes, de Meyerbeer.

On commencera à 7 heures.

THEATRE ST-CHARLES.

Jeudi soir, 20 avril.

[illegible] de MAZEPPA, [illegible] par M. Gobiel—Les chevaux Tamerlan et Sultan et 14 autres chevaux.—The DUMB GIRL OF GENOA.

ODD FELLOWS HALL.

SOIRÉE MASQUÉE,

Au bénéfice de M. H. Ruffier,

Le 28 AVRIL 1854.

LES personnes ayant des listes de souscription pour la Soirée Masquée, au bénéfice de M. Ruffier, sont priées de les remettre au bureau de la salle du bal, ledit bureau sera ouvert tous les jours de 9 heures A. M à 2 heures P. M.

☞ Les billets seront prêts à être délivrés mardi, 18 avril.

Les messieurs dont les noms suivent composent le comité d'invitation et d'admission :

Chas M. Waterman,	Ernest Toledano,
Jules Belly,	W F Flower,
Geo. W. Barnsly,	A. M Way,
John W Price,	John E Caldwell,
F X Barbot,	

17 avril—9

UN GRAND BAL MAÇONNIQUE

Sera donné à

la salle de la Grand'Loge Maçonnique,

Au coin des rues St-Charles et Perdido.

Sous la direction du Président et du Bureau des Commissaires, de la salle de la Grand'Loge,

LUNDI SOIR, 1er MAI 1854.

Le [illegible] appliqué aux institutions charitables [illegible]

Bureau de Directeurs :

M. W. Wm H. Perkins, grand-maître, président,
W. Stephen Herriman, grand trésorier,
W. Samuel G. Risk, grand secrétaire,

Bro. Adolphe Schreiber,	Bro. Walter Nicol,
" Samuel M. Todd,	" F. F. Parmele,
" Edward Barnett,	" Daniel Goodman.

Comité d'arrangements.

W. H. Garland,	L. H. Place,
George Nathan,	John Wilkes,
O. De Buys,	Geo. W. Shaw,
Geo. W. Race,	A. Boulet,
Francis Calongne,	J. D Byrne,
H. R. Swasey,	J. Blount Robertson,
Samuel Walker,	Charles Calahan,
J. Q. A. Fellows,	A. Shaw,
C. W. Newton,	Jesse Gilmore,
T. S. McKay,	Alex. Dorbée,
Aaron Harris,	Wm H. Hazan,
A. B. Segur,	Joseph Lisbony.

Prix des billets : $3.—On peut en acheter en s'adressant au Grand Secrétaire, dans la salle de la Grand'Loge, au bureau des Directeurs et au comité d'arrangements, à la librairie de J. B. Steel, No 60 rue du Camp, et à celle de M. Morgan, au bureau de Poste.

☞ Les personnes qui ne sont pas membres de la Société peuvent se procurer des billets de la manière indiquée plus haut. Les billets ne peuvent pas être transférés.

☞ Les messieurs qui désirent se procurer des billets d'invitation pour les dames, sont priés de laisser leur adresse au bureau du Grand Secrétaire, où le comité se réunira tous les soirs. 10 av

Un bal de Société, donné par les jeunes gens, aura lieu

Dans la salle de la Grand'Loge des Maçons

Vendredi, 21 avril 1854.

Directeurs :

E. L. Aubert, 65 rue Royale.
Henry Zubal, 1 rue des Magasins.

H. Férand,	Arthur Wire, T. Dubois,
V. F. Lecocq,	J. F. Planchard, J. H. Rareshide,
	T. Taquino, 92 rue St. Charles

Les personnes qui désirent avoir des invitation pour les dames, sont priées de transmettre leur nom et leur demeure au comité, qui se réunira tous les jeudi soir, à 7 heures et demie, dans la salle de la Grand'Loge des Maçons.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le comité.

La dernière réunion des directeurs aura lieu jeudi, 20 avril. Le comité n'émettra, après ce jour-là, aucun billet d'invitation.

Le nombre des billets pour Messieurs est limité; on ne peut en avoir qu'en s'adressant aux directeurs, avant l'époque fixée pour le bal.

☞ Il ne sera pas vendu de billets à la porte, le soir du bal. La résolution a cet effet est positive.

3 avril

Dr. P. BLANCHARD,

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, rue Royale, No 104, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 29juin

CONSERVES DE NANTES—50 caisses de 12 bouteilles Fruits au jus assortis,
30 caisses de 12 bouteilles fraises au jus,
30 do do do jus de framboises,
20 do de 100 demi-boîtes sardines,
10 do de 200 [illegible] sardines,
2 do de 100 [illegible]
2 do Cèpes à l'huile et petits pois au naturel,
2 do Pâté truffé.
Nouvellement reçus et à vendre par
HENRY VALETON,

FRUITS A L'EAU DE VIE—30 caisses cerises à l'eau-de-vie, [illegible] & Co.
30 caisses prunes à l'eau-de-vie,
30 do abricots do,
30 do pêches do.
Reçus par le navire John Cumming et à vendre par
HENRY VALETON,

EN débarquement du navire [illegible]
50 caisses absinthe,
25 do vermouth de Noilly,
10 do Kirsch
HENRY VALETON,

BAQUETS—14 [illegible] du navire Nashv[illegible]
H. M. BARLOW & Co. 18 Canal

BALAIS—A débarquer [illegible] à arriver, à vendre par
H. M. BARLOW & Co. 18 Canal

CERISES ET FRUITS A L'EAU DE VIE — 200 caisses cerises à l'eau de vie, 100 caisses fruits assortis à l'eau-de-vie, 20 caisses pêches à l'eau-de-vie assorties, à vendre par O. VALETON & Co.
7 av 25, rue Tchoupitoulas.

HUILE D'OLIVE—300 paniers huile marque Pontet; 100 paniers huile marque J. Plagniol, à vendre par O. VALETON & CO.,
7 av 25 rue Tchoupitoulas.

VERMICELLI & MACARONI—100 caisses macaroni et vermicelli, 300 demi do do macaroni et vermicelli, à vendre par O. VALETON & CO.
7 av 25, rue Tchoupitoulas.

SUIF FRANÇAIS—25 caisses chandelles blanches et milles, à vendre par O. VALETON & CO.,
7 av 25, rue Tchoupitoulas.

PRUNES SECHES—100 caisses en jarres ou boites dimensions, à vendre par
O. VALETON & Co.,
7 av 25, rue Tchoupitoulas.

CIGARES—150,000 cigares des marques suivantes : la Leontina, Tiempo, Corazon, Rosa Victoria, reçus par l'Adams Gray et à vendre par
SOSTHENE THOMAS,
9, rue Gravier

CIGARES de la Havane—70,000 en débarquement du brick Tio, à vendre par B. VALL[illegible]
6 avril 99, Camp

COUTEAUX pour échantillonner le coton.—Nous avons en magasin un fort approvisionnement de cet article, une partie du stock de MM. Scott & Robertson et que nous vendrons au commerce à un escompte libéral.
H. W. BARLOW & Co.,
12 av—6t 18, rue du Canal.

BALAIS—Sebaste [illegible] douzaines des meilleurs balais de Grave, arrivés par le Western Continent et le Richmond, à vendre par
H. W. BARLOW & Co.,
12 av—6t 18, rue du Canal.

300 couteaux en fer forgé, supérieurs pour échantillonner le coton, à vendre par
6av—6 H. M. BARLOW & Co. 18, Canal

CORDAGE de Manille—75 rouleaux de dimensions assorties, à vendre par
6av—6 H. M. BARLOW & Co. 18, Canal

PRODUITS DE LA HAVANE—600,000 cigares Regalia, Londres, Cilindrados, Brevas, Trabucos, Imperiales, Cazadores, Indianos, Preferidos Carbajal, El Conde o, Nicotaina, El Prov, Pescador La Ceres, Don Quijote, &c., venant d'être reçus et en débarquement des bricks Adams Gray et Edwin Dorsey, de la Havane.
340 balles TABAC DE CUBA, de qualité supérieure, pour capes et tripes, venant d'être reçu par la goëlette Ronn, de St-Yago de Cuba.
400 caisses SUCRE blanc, jaune et brun, de la Havane, en magasin et à vendre par
S. DE VISSER & CO,
13av 26, rue Vieille-Levée

EN débarquement du navire John Cummings, de Bordeaux—30 caisses cerises à l'eau de vie de J. Maleur & Co; 25 do fruits au jus assortis do; 25 do fruits à l'eau de vie do; 1 do pâtés truffés en demi en quarts do; 1 do gelée de fruits assortis do; 1 do anchois et olives farcies, à vendre par
NUMA LACOSTE,
29mars No147, rue Royale

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hanse, venant de Bordeaux :
80 barriques vin rouge;
54 barils vin blanc.
CHARLES CAVAROC,
28mars—8 30 rue Bienville

GINGEMBRE—9 barils en débarquement du brick Fanny, à vendre par
27mars S. DE VISSER & Co, 26 Vieille-Levée

EAU DE VIE DE PRUNES—10 barils; et un poinçon d'excellent whiskey irlandais, en magasin, à vendre par A DELAMARE,
19 déc 9, rue Bienville

LIQUEURS DU PAYS—En débarquement :
20 barils eau de vie, 4me preuve,
20 do do pur de New-York.
20 do genièvre de do,
20 do whiskey Monongahela.
Le tout triplement distillé
A vendre par A. DELAMARE,
17 déc No 9 rue Bienville

VIN DE PORTO—10 quarts vin de Porto, qualité supérieure, à vendre par
1mars A. COUTIN, 13, rue Bienville.

GENIEVRE DE HOLLANDE—8 pipes genièvre de Hollande (Steam-Boat Brand), sous les clefs de la Douane, à vendre par
16mars A COUTIN, 13, rue Bienville.

EN débarquement du navire John Cumming, venant de Bordeaux :
28 barriques vin rouge, à vendre par
E. DECHAMPS,
4av 67, rue Condé.

GRUYERE—En débarquement du navire Essex du Havre :
4 boucauts fromage de Gruyère, à vendre par
16mars A COUTIN, 13, rue Bienville.

CHAMPAGNE—80 paniers champagne, qualité supérieure, de la marque favorite J. Goerg & Co, à vendre par A. COUTIN,
16mars 13, rue Bienville.

D. BORNIO Jr.,

Marchand Commissionnaire et Importeur de cigares, tabac et café de la Havane.

RUE GRAVIER, No 34

INDIGO—10 surons indigo de Guatemala, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
12av 37, Commune.

CIMENT—500 barils en magasin, et à vendre par
W F VREDENBURGH & Co
12av 29, Vieille Levée

EAU DE VIE—200 barils de New-York, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
12av 29, Vieille Levée

WHISKEY—100 barils vieux Monongahela, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
12av 29, Vieille Levée

PRUNES—400 caisses prunes de Bordeaux, en boucaux de dimensions assorties
W F VREDENBURGH & Co.
12av 29, Vieille Levée

CAMPHRE—13 barils camphre raffiné, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co.
12av 29, Vieille Levée

CIGARES—1,500,000 des meilleurs cigares de la Havane, de dimensions et qualités assorties, à vendre par LABORDE & XIQUES,
12 av 37, Commune.

MOUTARDE—600 douzaines de bouteilles de moutarde fine et superfine du Kentucky, à vendre par H. M. BARLOW & Co,
6 avril—6 18, rue du Canal

BAQUETS—500 douzaines en débarquement du navire James Wright, à vendre par
H. M. BARLOW & Co
6 avril 18 rue du Canal

PAPIER à enveloppe—4000 rames Crown medium et double crown, à vendre par
H. M. BARLOW & Co.
6 avril—6 18 rue du Canal

DEPOT DE SNAP DE BILLARD

Des premières Fabriques Françaises.

PLEVERRIER, rue de Chartres, 74, entre [illegible] [illegible]

[illegible]

MAILLOT & [illegible]

No 134, rue du [illegible]

Importateurs de Vins, Eau de Vie, &c. et Fabricants de liqueurs du pays.

14 déc—[illegible]

ANNONCES PARISIENNES.—Notre unique agent à Paris est M. Henri Gaillardet, No 31, rue de Trévise, qui a affirmé que colonnes d'annonces parisiennes, et en a seul, par conséquent, la disposition. Les négociants [illegible] qui voudront s'assurer l'insertion de leurs annonces [illegible] journal devront en traiter avec M. H. Gaillardet.

MEDAILLE D'OR en 1845 — **PATE DE GEORGE** — MEDAILLE D'ARGENT en 1844

PHARMACIEN D'ESPINAL (VOSGES).

BONBON PECTORAL INFAILLIBLE contre les RHUMES, ENROUEMENTS, CATARRHES, TOUX NERVEUSES et autres IRRITATIONS de la POITRINE. FABRIQUE à PARIS, 28, rue Taitbout. Dépôt à la NOUVELLE-ORLEANS, chez M. ED. GUILLOT, 239, rue Royale. 6 avril.

CAPSULES MATHEY-CAYLUS

PHARMACIE MATHEY-CAYLUS, Carrefour de l'Odéon, 10, PARIS.

LEUR supériorité sur toutes les autres sans exception, a été unanimement reconnue par les médecins les plus distingués de Paris et de Londres.

D'un aspect brillant et agréable, elles n'ont pas l'inconvénient de se coller, et réunissent un mérite d'une confection irréprochable, l'avantage d'être souverainement efficaces pour guérir en quelques jours les maladies contagieuses.

A la Nouvelle-Orléans, chez M. EDOUARD GUILLOT, rue Royale, 239, 14 sept—1y—1111

Succès complet, partout et toujours, quelque soit l'âge ou le malade. — **KOUSSO-PHILIPPE** — Succès complet. Dose ordinaire, 15 fr. Dose forte, 20 fr.

Remède INFAILLIBLE approuvé par les ACADÉMIES des SCIENCES et de MÉDECINE contre le — Avec instruction et documents officiels.

Exiger le cachet Philippe. — **VER SOLITAIRE** — Exiger le cachet Philippe. A la Nlle-Orléans, chez Ed. GUILLOT, 239, rue Royale

PHILIPPE, ph. à Paris, rue St Martin, 125. Une dose suffit.—Pas de dégoût.—Point de souffrance.

ROB LAFFECTEUR

VÉRITABLE,—SEUL AUTORISÉ EN FRANCE, EN BELGIQUE ET EN RUSSIE.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR, préparé avec le plus grand soin, est bien supérieur à tous les Sirops Dépuratifs dits de Larrey, de Cuisinier, de Salsepareille, de Saponaires, etc. Il remplace l'huile de foie de morue, le sirop anti-scorbutique, les essences de salsepareille, ainsi que toutes les préparations à base d'iode, d'or ou de mercure. Une bonne digestion facile, agréable au goût et à l'odorat, le Rob LAFFECTEUR est recommandé par les médecins de tous les pays pour guérir les DARTRES, ABCÈS, CANCERS, TEIGNES, ULCÈRES, GALES DÉGÉNÉRÉES, SCORBUT, SCROFULES, PERTES, etc.

On prescrit aussi le ROB de BOYVEAU-LAFFECTEUR pour le traitement des affections des systèmes nerveux et fibreux, telles que : GOUTTE, DOULEURS, MARASME, RHUMATISME, HYPOCONDRIE, PARALYSIE, STÉRILITÉ, AMAIGRISSEMENT, etc. Le Rob Boyveau-Laffecteur est surtout utile pour guérir radicalement, et en peu de temps, les PERTES BLANCHES ACCIDENTELLES, les ÉCOULEMENTS CONTAGIEUX, nouveaux ou anciens, ainsi que les MALADIES SYPHILITIQUES primitives ou secondaires, et celles qui ont résisté aux autres moyens. Ce Rob, concentré à 36 degrés, se conserve indéfiniment et peut s'employer en toute saison. Le Rob de Laffecteur a été approuvé par l'ancienne Société Royale de Médecine, par le décret de l'an XIII, et fourni à la marine royale de France depuis 1788; en 1850, il a été approuvé en Belgique par le ministre de la guerre pour le service sanitaire de l'armée belge; en dernier lieu, le Rob Laffecteur a été autorisé officiellement pour tout l'empire russe.

Se défier des contrefaçons. Les bouteilles sont capsulées et fermées par une coiffe en parchemin et une bande portant la signature du docteur Giraudeau de Saint Gervais. Les instructions sont traduites en toutes langues.—On expédie le Rob contre l'envoi d'un bon sur un banquier. L'entrepôt général du véritable Rob Boyveau-Laffecteur se trouve exclusivement à Paris, chez le docteur Giraudeau de Saint Gervais, rue Richer, 12.—Consultations gratuites par correspondance, en s'adressant à M. le docteur Giraudeau.

AVIS IMPORTANT—VENTE EN GROS.—MM. les MÉDECINS PHARMACIENS et DROGUISTES LOUISIANAIS qui désireront se procurer le VÉRITABLE ROB LAFFECTEUR, pourront s'adresser avec toute confiance à M. ED. GUILLOT, 239, rue Royale, DÉPOSITAIRE, qui sera toujours amplement approvisionné et qui leur livrera notre Rob à des prix très modérés.—Dépôts : à New York, chez MM. Fougera frères; MM. Milhau, Dullac et Cie., Leroy, pharmaciens, Broadway.—A Montréal (Canada) chez le docteur Picault.—A Vermillonville, chez M. Révillon, négociant, et dans les meilleures pharmacies de la Louisiane.

PLUS DE COPAHU — SIROP au CITRATE DE FER DE CHABLE. Le Cubèbe et le Copahu d'une odeur repoussante ne s'emploient plus : pour arrêter un écoulement, une maladie sexuelle, demandez le Sirop au Citrate de Fer et l'INJECTION CHABLE, guérison en 5 jours. Cet excellent sirop arrête aussi très promptement les Pertes séminales et relâchements des organes. Les DAMES avec ce sirop et son INJECTION VIRGINALE, verront les flueurs blanches se passer, ainsi que les maux d'estomac. Agréable et facile à prendre même en voyage. Flacon et notice 5 fr. Mon nom est incrusté au verre.

DÉPURATIF DU SANG, SIROP VÉGÉTAL préférable au ROB, le meilleur dépuratif connu pour guérir les boutons, dartres, âcretés du sang, virus vénérien; il rend le sang à sa pureté primitive—fac 5 f. (un traitement 6 fac).

BAIN AU LAIT PARFUMÉ, pour enlever les boutons, blanchir la peau, parfumer les bains—1 fr.

SIROP DU Dr FORGET, le meilleur connu, contre la TOUX, COQUELUCHE, INSOMNIES, affections de poitrine; il satisfait le malade et le médecin, effet prompt; une cuillerée à café matin et soir suffit—3 fr. CHABLE, PHARMACIEN, à PARIS, rue VIVIENNE, 36—DÉPOT central à la Nouvelle-Orléans chez M. Ed. GUILLOT, 239, rue ROYALE; à NEW YORK, chez les principaux pharmaciens et dans toutes les grandes villes. 4 janv—

APPROBATIONS de l'Académie de médecine et de l'Ecole de Pharmacie de Paris.

Le SIROP LAROZE, d'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES, est prescrit avec un succès certain par les médecins pour harmoniser les fonctions de l'estomac et celles des intestins. Il est constaté qu'il rétablit la digestion, enlevant les pesanteurs d'estomac qui guérit les Migraines, Spasmes, Crampes, Aigreurs (suite de digestions pénibles). Son goût agréable, la facilité avec laquelle il est supporté par le malade, tout le fait adopter comme l'auxiliaire des maladies nerveuses aiguës ou chroniques, Gastrites, Gastralgies, Coliques d'estomac et d'entrailles, Palpitations, Maux de cœur, Vomissements nerveux. Il combat la Langueur, le Dépérissement; abrège les convalescences.—Une instruction explicative en anglais accompagne chaque flacon. On évitera les contrefaçons en exigeant les cachet et signature ci-contre.—Dépôt chez M. Lion Pinsard et Cie, à la Nouvelle-Orléans.

PILULES A L'IODURE DE FER INALTÉRABLE DE **BLANCARD,**

SEULE FORMULE ADOPTÉE par l'ACADÉMIE de MÉDECINE DE PARIS.

"Je pourrais ajouter que j'ai déjà prescrit avec avantage les pilules selon la formule de M. Blancard, que le but de la parfaite conservation de l'iodure ferreux est complètement atteint. Cet excellent médicament sera encore plus fréquemment prescrit qu'il ne l'était avant."

BOUCHARDAT.

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Tous les Médecins, tous les ouvrages de médecine considèrent l'IODURE DE FER comme un EXCELLENT médicament qui participe des propriétés de l'IODE et du FER. Il convient surtout dans les affections CHLOROTIQUES, SCROFULEUSES, TUBERCULEUSES (pâles couleurs, humeurs froides, phthisie), la LEUCORRHÉE (pertes blanches), l'AMÉNORRHÉE (menstruation nulle ou difficile) et toute espèce d'ANÉMIE (faiblesse de tempérament).

N. B.—Comme PREUVE DE PURETÉ ET D'AUTHENTICITÉ de ces pilules, exiger le CACHET D'ARGENT RÉACTIF et la SIGNATURE de l'auteur.—VENTE EN GROS chez BLANCARD, pharmacien, rue de Seine, 51, à Paris.

DÉPOTS : A la NOUVELLE-ORLÉANS chez MM. DELOCHE, pharmacien; DUCONGÉ droguiste —A NEW-YORK chez MM. FOUGERA, frères, pharmaciens, 30, North William street.—A MONTRÉAL (Canada), chez M. le Dr PICAULT, et en général chez les principaux pharmaciens et droguistes de la Louisiane et du Canada. 4janv—24fe6m

MALADIES DES BRONCHES ET DU POUMON

Autrement dites : Toux, Rhumes, Asthmes, Catarrhes chroniques, Phthisies pulmonaires, etc., guéries radicalement et en peu de temps par le

SIROP MINERAL-SULFUREUX.

Ce composé, adopté par l'Académie de médecine et les hôpitaux de Paris, est le seul qui soit capable de combattre les affections des voies aériennes, unit aux substances balsamiques les plus héroïques, principes et les propriétés remarquables des Eaux sulfureuses des Pyrénées, et a sur elles l'avantage d'être plus agréable au goût, de se conserver indéfiniment, [illegible] des personnes débilitées,—A Paris, chez M. CROSNIER, ph., rue Montmartre, 105; à la Nouvelle-Orléans, chez M. ED. GUILLOT, 239, rue Royale, et dans les principales pharmacies de la Louisiane

FABRIQUE, 28, rue Taitbout, Paris. — **SIROP H. FLON** — Dépôt central à la Nouvelle-Orléans chez E. Guillot, 239, rue Royale

Ce SIROP, d'un GOUT AGRÉABLE, jouit d'une vogue méritée pour la guérison des RHUMES, TOUX, CATARRHES, ENROUEMENTS, COQUELUCHE et de toutes les IRRITATIONS et affections nerveuses de la POITRINE, de l'estomac et du ventre. Admis à l'Exposition de New York 6jan—

PILULES D'ANDERSON,

De LEBRUN, 8, rue Dauphine, à Paris, guérissent la CONSTIPATION et toutes les indispositions qui en sont la suite; contre les migraines, maux d'estomac, de poitrine, et toutes les maladies qui ont pour cause un sang vicié. Elles se prennent sans diète et sans interrompre les occupations habituelles.—Dépôt central, à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez M. ED. GUILLOT, 239, rue Royale. 5nov—

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

GAUTROT, No 60, rue St-Louis, Paris.

FOURNISSEUR de l'Armée; spécialité pour l'exportation; breveté pour son système transpositeur. Agents à la Nouvelle-Orléans LION & PINSARD, Nos 69 et 6[illegible], rue Royale. 9 jan—1fm

EAU DE PARIS DE LEISTNER

La Médaille de mérite à l'Exposition de Londres, décernée à ce suave et pénétrant parfum, est le suffrage le plus éclatant accordé à sa supériorité dans la parfumerie parisienne. La même Médaille a été appliquée au VINAIGRE DE TOILETTE et à la POUDRE et l'ELIXIR DENTIFRICE du même auteur, Rue de Chaillot, 48, Paris.—Détail, rue Vivienne, 5.

Dépots chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs

DÉPOTS CHEZ MM. LION & PINSARD, enc. Royale et Bienville.

PHARMACIE PRODHOMME, RUE LAFITTE, 34, PARIS.

ESSENCE CONCENTRÉE DE **SALSEPAREILLE,**

PRÉPARÉE A LA VAPEUR par PRODHOMME.

Considérée par tous les médecins comme le meilleur DÉPURATIF contre toutes les impuretés du sang ou celles qui ne tiennent les vices [illegible] leurs dartres, gales, démangeaisons et affections scorbutiques et scrofuleuses, taches de sang, pustules, clous, ulcères, maux dans le cœur et les glandes, tumeurs [illegible] dans les maladies secrètes ou invétérées, écoulements chroniques, engorgements, etc. C'est surtout dans les maladies secrètes ou invétérées qu'on doit considérer comme un VERITABLE SPÉCIFIQUE.

PILULES DIGESTIVES ET STOMACHIQUES DE PRODHOMME, PHARM.

Approuvées par les premiers médecins de Paris et reconnues comme très-efficaces contre les faiblesses et tiraillements d'estomac, la constipation et les vents; elles évacuent la bile et les glaires et purgent doucement. Elles sont précieuses contre la perte d'appétit et toutes les digestions difficiles; elles préviennent l'apoplexie, la paralysie, [illegible] l'action des organes digestifs chez les personnes qui ont des engorgements et qui sont lymphatiques; chez les jeunes personnes qui ont les pâles couleurs, etc.

POUDRE DENTIFRICE DE QUINQUINA ET DE CHARBON,

D'une teinture parfaite, composée uniquement de charbon de tilleul et de quinquina Calisaya élevant les dents, les blanchit sans nuire aux émaux, et arrête la carie. Elle agit comme antiputride, fortifie les gencives et enlève à la bouche toute mauvaise odeur. On peut l'employer simultanément avec l'EAU DE PRODHOMME.

EAU DENTIFRICE DE PRODHOMME,

Elle est employée pour les soins journaliers de la bouche, blanchit les dents, calme les douleurs, prévient et arrête la carie; donne à la bouche une fraîcheur agréable; à l'haleine un parfum exquis; enlève toute mauvaise odeur et même celle du tabac; raffermit les gencives molles et saignantes. S'emploient simultanément avec la POUDRE DE PRODHOMME.

DÉPOT CENTRAL de TOUS les PRODUITS de la PHARMACIE PRODHOMME, à la NOUVELLE ORLEANS, chez M. ED. GUILLOT, 239, rue Royale. 6 jan—

SEULE VÉRITABLE

EAU DE BOTOT.

Rue Coq-Héron, 5, à Paris.

Cette EAU, approuvée par la Faculté de Médecine de Paris, est en usage dans le monde élégant pour la CONSERVATION DES DENTS et les soins journaliers de la bouche; elle doit ses nombreux succès à sa RÉPUTATION EUROPÉENNE dont elle jouit depuis plus d'un siècle. Chaque bouteille est revêtue d'une étiquette portant la signature Botot. Elle a été admise à l'Exposition de New-York — POUDRE DENTIFRICE pour employer avec l'Eau de Botot.—AVIS IMPORTANT. La vogue immense de l'Eau de Botot ayant donné lieu à d'innombrables contrefaçons, le public est prévenu qu'il pourra se procurer la véritable chez M. ED. GUILLOT, 239, rue Royale.

MALADIES SECRÈTES

Guéries par le

VIN DE SALSEPAREILLE

ET LES BOLS D'ARMENIE

Du Dr Ch. ALBERT.

MÉDECIN et pharmacien de la faculté de Paris, ex-pharmacien des Hôpitaux de Paris, professeur de médecine et de botanique, honoré de médailles et récompenses Nationales, etc. Rue Montorgueil, No. 19 à Paris.

Les guérisons nombreuses et authentiques obtenues à l'aide de ce traitement sur une foule de maladies abandonnées comme incurables, sont des preuves non équivoques de sa supériorité sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour. Le traitement du Dr ALBERT est peu dispendieux, facile à suivre en secret ou en voyage, dans toutes les saisons et dans tous les climats. Traitement et consultations par correspondance.—A la NOUVELLE-ORLEANS, chez M. ED. GUILLOT, droguiste.

REÇU par les steamships Black Warrior, Star of the South et Philadelphia :

Un grand assortiment de marchandises de printemps, telles que : chapeaux; do plats, blonde et paille, Leghorn, paille diamant, Belgrade, Gossamer, brodés, dentelle grise, Florence et satin,—rubans satin, taffetas, gaze, à carreaux et brodés,—crêpes de toutes couleurs, bordures en gaze, guimpes, fleurs artificielles, tarlatanes, doublures en tous genres, soie de Florence, dentelle blonde et coton, broderies, baleines, bobinets, illusions, brosses, plumes, broderies en pailles, peignes, etc., etc., à vendre en gros par ISAAC SAWIN,
1er mars 69, rue du Canal.

MAGASIN DE SELLERIE

DE

Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasins, manufacturiers et importeurs de sellerie en tout article dans ce genre, ont constamment en main un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sangles, harnais et brides pour chars de bagages, outils de sellerie et autres articles.—Rue du Canal, No 71.

[illegible] ANDREW G. BULL & Co.

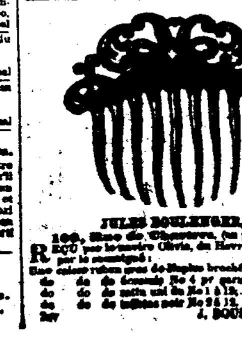

JULES BOULENGER,

100, Rue de Chartres, (au premier.)

REÇU par le navire Olivia, du Havre, et à vendre par le soussigné :

Une caisse rubans gros de Naples broché No 9, 12 et 16
do de do do écossais No 4 pr garniture de robe;
do de do do satin uni de No 1 à 12,
do de do do taffetas noir No 12 à 16.

J. BOULENGER.

AVIS.

J. W. DOLBEAR a transféré son Académie d'Ecriture au No 19, RUE DU CAMP.

Les personnes qui s'adresseront à lui pourront en peu de temps acquérir une écriture aisée, facile et convenable pour les affaires. Jusqu'à ce qu'il soit parvenu, les élèves continueront à assister aux cours. Les anciens élèves y assistent gratuitement.

Heures : 9 à 11 A. M. 4 à 6 P. M, et 7 à 9 le soir. Les enfants qui vont à l'école assistent de 4 à 6 P. M.

J. W. DOLBEAR
14nov—1a 19, rue du Camp.

Académie d'écriture,

ET DE TENUE DES LIVRES

de Dolbear.

No 106, rue du Canal,

De nouveaux élèves seront reçus tous les jours. Heures de classe : de 7 heures et demie à 10 heures et demie du matin et de 6 à 9 heures du soir pour les Messieurs, et de 11 heures à midi pour les Dames. Jours de classes pour les demoiselles, les Lundis, Mercredis et Vendredis, de 4 à 6 heures de l'après-midi. Pour les garçons : les Mardis, les Jeudis et les Samedis, de 4 à 6 heures de l'après-midi. (Un billet contenant le progrès de l'élève est donné à chaque leçon.)—N. B. Les personnes qui ne demeurent pas en ville peuvent prendre des leçons tous les jours. Quelques leçons faciles rendront élégante la plus mauvaise écriture. Les négociants, &c., s'adressent ici lorsqu'ils ont besoin de teneurs de livres, &c.
RUFUS DOLBEAR,
17av—1m No 106, rue du Canal.

J. B. AVEQUIN,

Chimiste, analyste, essayeur sur tous métaux, sur toutes espèces minérales d'où tous les métaux connus sont extraits, et généralement sur tous les corps de la nature connus en chimie.

IL ne se borne pas à annoncer les substances, les matières ou les corps qu'il trouve dans les analyses qui lui sont confiées; il les fait voir, il les fait palper; il ne veut laisser aucun doute dans l'esprit des personnes qui lui accordent leur confiance.

Il donne les moyens d'extraction de tous les corps simples, de leurs sels, de leurs combinaisons diverses, ou de leurs oxides employés dans les arts.

Il indique les proportions de métal ou d'oxides que l'on peut extraire de tous les minerais connus.

Il fait l'analyse des eaux minérales, de quelque nature qu'elles soient.

Possédant de longues recherches sur la canne à sucre, sur le sucre, sur sa fabrication, sur les appareils nouveaux de toutes formes, sur leurs avantages ou leurs défauts, il peut répondre à l'instant à toutes les questions écrites ou verbales qui lui seront faites sur ce sujet.

Il donne toujours certificat de l'analyse, des essais ou des recherches qu'il fait.

Ses prix sont basés sur l'importance du travail.

Il ne reçoit que les lettres affranchies.

A son laboratoire, rue du Quartier, 906, Nouvelle-Orléans 16 juillet—1an

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SECHES POUR LE PRINTEMPS,

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, la balance de ses marchandises, qui avec celles qu'il avait précédemment en magasin, complètent son assortiment de la saison et lui permettent d'offrir à ses amis et au public un choix d'articles, consistant en partie de :

[illegible]

ARTICLES DE VOYAGE. 25 mars

A LIVRER par l'Hapex, John Cummings, Oceana et Mary Merrill, de Bordeaux :

[illegible]

SAUCISSONS DE LYON—1500 livres de saucissons de Lyon supérieurs, reçus par le navire Boston Queen, du Havre, à vendre [illegible]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. J. Larose.

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 7417. En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

1o—UN CERTAIN LOT DE TERRE situé au faubourg Tremé, de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, des Marais, Tremé et Dumaine, désigné sous le No 2, d'après un plan dressé [illegible] 1826, annexé à un acte passé pardevant C Pollock, notaire public, en date 26 septembre 1826; le quel lot de terre mesure, au pied anglais, 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur 87 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur et 31 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, lesquelles bâtisses consistent en une maison basse en briques et une cuisine haute en briques.

Avec 50 actions du fonds capital de la dite Banque des Citoyens de la Louisiane, de $100 chaque.

2o—UN AUTRE LOT DE TERRE contigu au lot précédent, situé au même faubourg et dans le dit îlet, désigné sous le No 1 du plan ci-dessus, le dit lot formant l'angle des rues Ste-Anne et des Marais, mesurant au pied anglais, 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Ste Anne, sur 87 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur et 31 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne du fond; avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus; lesquelles bâtisses consistent en une maison basse en briques et une cuisine haute en briques.

Avec 36 actions du fonds capital de la dite Banque des Citoyens de la Louisiane, de $100 chaque.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur de la propriété premièrement décrite fournira un Stock note de la somme de $1,756 94, payable le 1er décembre 1854 ou renouvelable conformément à la Charte de la dite Banque, et la balance du prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication.

Et l'acquéreur de la propriété deuxièmement décrite fournira un Stock note de la somme de $2,038 66 payable le 1er décembre 1854 ou renouvelable conformément à la charte de la dite Banque, et la balance du prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication.

Les acquéreurs des dites deux propriétés rempliront toutes les obligations imposées aux actionnaires et qui résultent de la charte; tous les bons et obligations qui seront fournis seront identifiés avec les actes hypothécaires mentionnés dans la pétition dans la présente affaire et l'acte de vente du shérif dans le même affaire.

MANDEVILLE MARIGNY, Shérif
20 avril—29,12,22 de la paroisse d'Orléans

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. J. Larose.

Succession de feu Jacques Larose.

CINQUIEME et Deuxième Cours de District de la Nouvelle-Orléans—Nos 7417 et 66—En vertu d'un alias writ de saisie et vente, et d'un ordre de vente, tous deux à moi adressés par les susdites cours de District de la Nlle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le lundi, 22 de mai 1854, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de :

1o—Un terrain situé au faubourg Marigny, formant l'angle des rues Casa Calvo et d'Enghien, mesurant 51 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la rue Casa Calvo, 96 pieds sur la ligne du côté de la rue des Poëtes, 101 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la rue d'Enghein et 18 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond; avec 19 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane de $100 chaque. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, consistant en une maison basse en bois bâtie dans le fond du terrain, ayant deux pièces et cabinets.

2o—Un terrain situé au faubourg Marigny, formant l'angle des rues Casa Calvo et des Poëtes, mesurant 27 pieds 4 pouces sur la rue Casa Calvo, sur 77 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, consistant en une maison basse en bois, ayant quatre pièces et cabinets et une cuisine en bois ayant quatre pièces; le tout couvert en ardoises; avec le actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane de $100 chaque.

3o—Un terrain contigu au précédent, mesurant 30 pieds 4 lignes face à la rue Casa Calvo (sur la façade formée de 24 pieds 8 pouces face, acquis par la Banque des Citoyens de la Louisiane et de 5 pieds 4 pouces et 4 lignes face vendue par ordre de Cour dans la succession de J. Larose), sur 77 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, consistant en une maison basse en bois, ayant quatre pièces et cabinets, et une cuisine en bois ayant quatre pièces. Le tout couvert en ardoises. Et 14 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, de $100 chaque.

4o—Un terrain situé rue des Poëtes, touchant dans le fond aux deux terrains ci-dessus décrits et mesurant 29 pieds 10 pouces et 8 lignes sur 57 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur (moitié profondeur formée de 53 pieds de profondeur saisie par la Banque des Citoyens de la Louisiane, et 5 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur, vendue par ordre de Cour, dans la succession de J. Larose.)

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, consistant en une maison basse en bois, couverte en ardoises, ayant quatre pièces et cabinets. Et 10 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, de $100 chaque.

5o—Un terrain situé à l'angle des rues Casa Calvo et d'Enghein, au faubourg Washington, mesurant 36 pieds sur la rue Casa Calvo sur 100 pieds de profondeur et face à la rue d'Enghein. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, consistant en une maison haute en briques ayant huit pièces; une cuisine haute briquetée entre poteaux, ayant quatre pièces, et 41 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, de $100 chaque.

6o—Un terrain contigu à celui précédemment décrit, mesurant 23 pieds 7 pouces sur la rue Casa Calvo, sur 100 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, consistant en une maison haute en briques, ayant quatre pièces, une cuisine haute briquetée entre poteaux, ayant deux pièces, et 4 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, de $100 chaque.

7o—Un terrain situé sur l'îlet borné par les rues du Port, St-Ferdinand, Casa Calvo et des Artistes, mesurant 180 pieds de face sur la rue Casa Calvo, le même façade sur la rue des Architectes et 176 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur l'une et l'autre rue; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, lesquelles sont inachevées, et 9 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, de $100 chaque.

8o—Un terrain contigu à celui précédemment décrit, ayant les mêmes dimensions, sur les mêmes rues. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, lesquelles sont inachevées; et 9 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, de $100 chaque.

Conditions : Pour la propriété 1o décrite : l'acquéreur fournira un stock-note de la somme de $[illegible] payable le 1er décembre 1854, ou renouvelable conformément à la charte de la dite Banque, et la balance comptant.

Pour la propriété 2o décrite : l'acquéreur fournira un stock-note de la somme de $[illegible] payable le 1er décembre 1854 ou renouvelable conformément à la charte de la dite Banque, et la balance comptant.

Pour la propriété 3o décrite : l'acquéreur fournira un stock-note de la somme de $264 payable le 1er décembre 1854 ou renouvelable conformément à la charte de la dite Banque, et la balance comptant.

Pour la propriété 4o décrite : l'acquéreur fournira un stock-note de la somme de $1,161 60|100 payable le 1er décembre 1854 ou renouvelable conformément à la charte de la dite Banque; et la balance comptant.

Pour la propriété 5o décrite : l'acquéreur fournira un stock note de la somme de $[illegible] 40|100 payable le 1er décembre 1854 ou renouvelable conformément à la charte de la dite Banque, et la balance comptant.

Pour la propriété 7o décrite : l'acquéreur fournira un stock note de la somme de $[illegible] payable le 1er décembre 1854 ou renouvelable conformément à la charte de la dite Banque, et la balance comptant.

Et pour la propriété 8o décrite : l'acquéreur fournira un stock note de la somme de $[illegible] payable le 1er décembre 1854 ou renouvelable conformément à la charte de la dite Banque et la balance comptant.

Les acquéreurs des susdites propriétés rempliront toutes les obligations imposées aux actionnaires et résultant de la charte de la dite Banque, et tous les bonds et stock notes qui seront fournis devront être identifiés avec les actes hypothécaires mentionnés dans la pétition dans la présente affaire et avec l'acte de vente du shérif.

MANDEVILLE MARIGNY,
19av—29,m10&20. Shérif de la paroisse d'Orléans

AGENCE D'ASSURANCE.

C. C. LATHROP, Agent, 96 rue du Camp.

BRANCHE—chez Chs F. De Armas, agent 178, rue Royale.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU GRANIT DE NEW-YORK—Capital $250,000.

COMPAGNIE D'ASSURANCE—RIVIÈRE DE L'HUDSON, DE NEW-YORK—Capital $[illegible],000.

COMPAGNIE DE NEW YORK D'ASSURANCE SUR LA VIE—Avec un excédant—Capital $[illegible],000.

COMPAGNIE D'ASSURANCE :—ETNA D'HARTFORD—sur la vie—Capital $150,000.

☞ Pour toutes les assurances sur la vie, les esclaves, etc., s'adresser à
C. C. LATHROP, Agent 96 rue du Camp.
ou à CHS F. DE ARMAS, 178 rue Royale.
30 janv

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CHARLES BRIGGS, PRÉSIDENT.
ANTOINE CARRIÈRE, Vice-Président
H. P. JANVIER, secrétaire

Bureau de Commissaires.

Christian Honold,	H A Fosdick,
Augustus Reichard,	F Ganucheau,
E H Somerop,	J H Oglesby,
John Thornhill,	A Lecourt,
Paulin Martin,	W A Violett,
J Malvage,	Joseph Lanata,
P J De Silva,	S S Green,
John J Haneman,	C Fassy,
H J Vose,	J C Shannon,
S Pleasan	Edwd Hyman,
M Pilcher,	B B Voorhies.
D Fatio,	W C Templeton,
R Brugier,	P A Hébrard,
Thos. Mills,	John Fox,
Frank Williams,	Antonio Costa
P J Michon,	

Capital souscrit..........$300.000

☞ Cette Compagnie, dont le principe est de remettre aux personnes qui y font assurer leurs propriétés le montant des bénéfices de l'année, est prête à émettre, aux conditions les plus avantageuses, des polices d'assurances contre les risques de la mer, des fleuves et de l'incendie. Le bureau est situé au No 93, RUE DU CAMP. Les personnes qui désirent assurer leurs biens, auront en tout temps accès au portefeuille renfermant les billets de souscription. 14 mars

Magnétisme.

Mme ALLUARD, SOMNAMBULE d'une lucidité reconnue,

Spécialement pour les maladies,

A l'honneur de prévenir le public qu'elle donne chez elle, RUE BOURBON, 335, entre Ursulines et Hôpital, et en ville, des Consultations sur toutes les maladies, de 10 heures à 3 heures.

M. Alluard garantit qu'il est le seul professeur de magnétisme qui possède, jusqu'à ce jour, un phénomène développé à un si haut degré; il offre de le démontrer en séance publique le mardi et le samedi de chaque semaine, à son domicile, à 7 heures du soir, dans une séance de

VISION.

Malgré l'occlusion la plus parfaite des yeux, la somnambule nommera, à distance, tout ce qui lui sera présenté.

Le mercredi et le vendredi, séance spéciale pour les personnes de couleur.

PRIX D'ENTRÉE : 50 cts.

M. Alluard reçoit tous les jours de 10 heures à 3 heures, excepté le dimanche. 11mai—1a, 4 ps

HABILLEMENS CONFECTIONNÉS.

GODCHAUX FRÈRES,

107 ET 108 RUE DE LA VIEILLE LEVÉE,

REÇU par les steamers Star of the South et Empire City et par le steamer Africa (via New-York) et le navire Essex, du Havre, à vendre aux prix les plus réduits :

3000 Lévites et Paletots alpaca,
2500 " " drap P. Boulé,
2000 " Mérinos français,
1500 Paletots pour offices, cachemirette noir et couleur
1000 Lévites soutaches et toile nouveaux dessins.

Gilets.

500 Gilets Mérinos français,
500 do Alpaca à tous prix,
400 do piqué fantaisie dessins riches droits,
250 do do do do do croisés,
1200 do do do en choix à $1 75
200 do do do blancs droits et croisés.

Pantalons.

5000 paires Pantalons coutil, dessins courants,
4000 do do do Nouveautés,
2000 do do do en choix à $1 75.

Tous les coutils ont été décatis en fabrique.

2000 paires Pantalons mérinos toutes prix.

Chemises.

150 douzaines chemises couleur bas prix,
100 do do couleur fantaisie et dessins nouveaux
200 do do blanches Madapolam longs devans
[illegible]

Un supplément.

A l'assortiment déjà complet, consistant en : Chapeaux-Panama, soie, paille d'Italie, Panama, Campêche, &c. &c. Casquettes tous genres, Cravates, Cols et mouchoirs, &c.

[illegible]

POMMADES et HUILE AUX FLEURS.—Au jasmin, à la rose, à la violette, &c., &c.
Extrait d'odeur, &c. 31mai

CHARLES LEVY, Pédicure de Paris, extirpe les cors, calons, durillons, yeux de perdrix, ongles rentrant dans les chairs, sans la moindre souffrance. L'opération ne dure pas plus de dix minutes, et l'on peut mettre sa chaussure aussitôt après. [illegible]

M. LEVY s'empressera de se rendre chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Prix—1 piastre chaque cor ou ognon, &c.

[illegible]

CHARLES LEVY, [illegible]

VENTES DE CE JOUR

Propriétés foncières pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

JEUDI 20 avril 1854, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, les propriétés [illegible]

1o—Cinq terrains pour le compte et aux risques de Marcia [illegible]. Lesdits terrains sont compris entre les rues Canal, Jackson, Murat et Olympia, et désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

2o—Pour le compte et aux risques de M. Blanchard, pour Mlle Suzanne Blanchard, les terrains désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans le même îlet.

3o—Pour le compte et aux risques de J. E. Robinson, [illegible] 7, 8 et 9. Autres six terrains compris entre les rues Conti, St-Louis, St-Jacques et St-Jean, et désignés par les Nos 1 A 6 inclusivement.

4o—Pour le compte et aux risques de Mme C. G. Southmayd; quatre terrains compris entre les rues Donne, Canal, Murat et Alexandre.

5o—Pour le compte et aux risques de L Moureaux cinq terrains compris entre les rues Conti, St-Louis, St-Jean et Cortez,

Ces propriétés ont été adjugées le 24 novembre 1853, aux personnes ci-dessus mentionnées, qui n'ont pas rempli les conditions de ladite adjudication.

Conditions de la vente :—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance et, en cas de non paiement à l'échéance, 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Les dits billets porteront hypothèque spéciale sur les propriétés jusqu'à ce qu'ils soient entièrement payés. Les acquéreurs payeront les frais de desséchement, si frais il y a. Une opposition au tableau de la Compagnie de Desséchement est enregistrée en Cour.

Les conditions de la vente devront être remplies dans le délai des jours qui suivront le jour de la vente, sinon les propriétés seront revendues de nouveau aux frais et risques des acquéreurs, après trois jours d'avis de dernier avis de nouvelle vente [illegible]

Les actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7 av—6,7,15,19,20

VENTES A L'ENCAN

Vins rouges en barriques—Sans réserve.

PAR BERNARD TURPIN.

VENDREDI 21 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, sans réserve, au magasin No 55, rue Vieille Levée :

621 barriques vin rouge St-Estèphe;
54 barils whiskey Monongahela;
14 barils New York Brandy.

Conditions à la vente. 20av

Damejeannes vides, fromages français, &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI 22 avril 1854, à 11 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin de M. J. N. Curet, No 23, rue Toulouse, pour le compte de qui il peut appartenir—

450 damejeannes vides de 5 gallons.
60 do do de 2 gallons.
24 fromages de Gruyère.
300 têtes de Maure.
40 pâtes grasses.

Plus ou moins endommagés par le navire Atlas, du Havre, entré en détresse à St-Thomas, et réexpédiés pour ce port à bord du navire l'Américain. 20av

Champagne ! Champagne !

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

SAMEDI 22 avril 1854, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin de MM J. & J. Tardos, No 31, rue de la Vieille Levée, pour compte de qui il appartiendra :

	H—60	paniers	vin de	Champagne.	
	F F—70	do	do	do	
	H&O—100	do	do	do	
	H&O—220	do	do	do	
	H&J—130	do	do	do	
	A—20	do	do	do	
	H&C—25	do	do	do	
	A G—70	do	do	do	
	M—25	do	do	do	
	R&W—65	do	do	do	

885 paniers.

Plus ou moins avariés par le navire Atlas, venant du Havre, entré en détresse à St-Thomas et réexpédiés pour ce port par le navire American.

Conditions—Comptant. 20av

Esclave de valeur et son enfant.

PAR H. PEYCHAUD & Co.

H. J. DOMINGON, Encanteur.

SAMEDI 22 avril, il sera vendu à midi à la Bourse St Louis, sans réserve, et pour besoin d'argent,

La mulâtresse créole MARIE, âgée d'environ 24 ans, de mère et blanchisseuse, et son enfant, mulâtre âgé d'environ 3 ans, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Comptant. 20av

Liqueurs fines, Cigares de la Havane, Madère, &c. &c

PAR J. EUGÈNE TOURNE.

SAMEDI 22 avril, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au No 10 rue de Champs-Elysées, vis à vis du dépôt des chars du lac Pontchartrain :

Tout l'assortiment de liqueurs et vins dudit établissement, comprenant : vieux Porto, Madère, fruits à l'eau de vie, vins en barriques et en bouteilles, vieux Cognac, liqueurs fines assorties, cigares de la Havane, &c. &c. Aussi : glaces, lots, tableaux, bancs, &c. &c.

Conditions—comptant. 20 av

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de J. J. Jandot.

PREMIÈRE Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à tous autres personnes que celle peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Madame Jeanne Nérée Gautier, veuve de feu J. J. Jandot et tutrice de sa fille Pauline Nérida Jandot, de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué.

Par ordre de la Cour, A. TRÉPAGNIER,
11 av—3ten10 Député Greffier.

AVIS D'ÉLECTION.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS, le 8 avril 1854.—En vertu de l'acte législatif intitulé "Acte pour voter à la souscription de la ville de la Nouvelle-Orléans au fonds capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, approuvé le 15 mars 1854, et aussi d'après une ordonnance No 1463 du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvée 7 avril 1854,"

Avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue le vendredi, 21 avril 1854, par les électeurs qualifiés de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour approuver, ratifier, ou rejeter la dite ordonnance. Les votants qui seront pour l'approbation de la dite ordonnance écriront ou feront imprimer sur leurs tickets les mots "Pour l'ordonnance" et ceux qui y seront opposés écriront ou feront imprimer sur leurs tickets les mots "Contre l'ordonnance."

Les polls s'ouvriront à 8 heures A. M. et seront fermés à 6 heures P. M. dans les endroits ci-après désignés sous l'inspection des inspecteurs nommés par le Conseil Commun et ceux à nommer par le Bureau de police.

Les retours de la dite élection devront être faits au Maire conformément à la loi.

A. D. CROSSMAN, Maire.

☞ Les inspecteurs nommés pour présider à la susdite élection sont requis de passer au bureau du Maire pour être assermentés, conformément à la loi.

AVIS D'ÉLECTION.

Mairie de la N. Orléans, le 8 avril 1854.

En vertu d'un acte législatif intitulé "Acte pourvoyant à la souscription de la ville de la Nouvelle-Orléans au fonds capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, approuvé le 15 mars 1854, et aussi d'après une ordonnance No 1,464 du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvée le 7 avril 1854,"

Avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue le vendredi 21 avril 1854, par les votants dûment qualifiés de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour approuver, ratifier ou rejeter la dite ordonnance. Les votants qui seront pour l'approbation de l'ordonnance écriront ou feront imprimer sur leurs tickets les mots "Pour l'ordonnance," et ceux qui y seront opposés écriront ou feront imprimer sur leurs tickets les mots "Contre l'ordonnance."

Les polls s'ouvriront à 8 heures A. M. dans les divers endroits ci-après désignés, sous l'inspection des inspecteurs nommés par le Conseil Commun et ceux nommés par le Bureau de police, et seront fermés à 6 heures P. M.

Les retours de l'élection seront faits au Maire conformément à la loi.

A. D. CROSSMAN, Maire.

☞ Les Inspecteurs nommés pour présider à la susdite élection sont requis de passer au bureau du Maire pour être assermentés, conformément à la loi.

Mairie de la Nlle-Orléans.

Conseil Commun de la ville de la Nlle-Orléans.

No 1,465. le 7 avril 1854.

Résolu que les polls pour l'élection qui sera tenue pour l'approbation ou le rejet des ordonnances qui pourvoient à la souscription de la ville de la Nouvelle-Orléans au fonds capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, et de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, seront tenus dans les endroits suivants, avec l'inspection des Commissaires dont les noms suivent, savoir :

Premier précinct—A la maison de pompe, Compagnie No 12;
Inspecteurs—Peter Lott, W G Mullen.
Second Precinct—A la maison de pompe No 21, rue Athalie;
Inspecteurs—Dr Baldwin, George Hillman.
Troisième Precinct—A la maison de pompe Mechanic's Fire Co, No 6, rue St Joseph;
Inspecteurs—P A Johnson, Ed. Grinelle.
Quatrième Precinct—A la maison de pompe No 18 rue Calliope;
Inspecteurs—G W Folwell, Geo. Dirmeyer.
Cinquième Precinct—A la maison de pompe Mississippi Fire Co, No 2, rue Tchoupitoulas;
Inspecteurs—John C Shannon, Henry Judson.
Sixième Precinct—A la maison de pompe Louisiana Hose Co., encoignure des rues Perdido et Carondelet;
Inspecteurs—R B Sykes, Walter G Robinson.
Septième Precinct—A la maison de pompe Philadelphia Fire Co, No 14;
Inspecteurs—Samuel Locke, Henry McGuinn.
Huitième Precinct—A la maison de pompe No 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville;
Inspecteurs—Theo. Meyer, J W Jackson.
Neuvième Precinct—A la maison de pompe No 15, rue du Bassin, entre Conti et St-Louis;
Inspecteurs—Thos. Boyle, D Maupay.
Dixième Precinct—Dans le local de l'ancien Hôtel de Ville, face à la place Jackson;
Inspecteurs—L. B. Bozonier, A G Devilliers.
Onzième Precinct — Au théâtre d'Orléans, rue d'Orléans;
Inspecteurs—Eugène La Sère, Aibert Fabre.
Douzième Precinct—A la maison de pompe No 10, rue Domaine, entre Remparts et St-Claude;
Inspecteurs—Chas. Calongue, Adolphe Lange.
Treizième Precinct—A la maison de pompe Neptune Fire Co. No 4, rue de l'Hôpital, entre Royale et Bourbon;
Inspecteurs—John H. Alpuente, A J Ghirot.
Quatorzième Precinct—A la maison de pompe de la Co No 3, sur le Chemin du Bayou;
Inspecteurs—P A Desforges. F M Crozat.
Quinzième Precinct—A la maison de pompe Compagnie No 9, encoignure Esplanade et Victoire;
Inspecteurs—Philippe Guesnon, M. Meilleur.
Seizième Precinct—A la Halle Bretonne, chemin du Bayou;
Inspecteurs—L. Duvignaud, H Gérard.
Dix septième Precinct—Dans la maison d'école, à Milneburg;
Inspecteurs—Chas. Fagot, Fr. E Sejot.
Dix-huitième Precinct—Case à pompe de la Compagnie Phoenix Fire Co No 8, rue de la Victoire;
Inspecteurs—Michel Aimé, Geo. Hooper.
Dix neuvième Precinct—Au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique;
Inspecteurs—Edward Mochan, Eugène Rousseau.
Vingtième Precinct—Chez M. Jacob Zimmer, rue Dauphine, entre Montégut et Craviet.
Inspecteurs—F Dauber, M Drum.
Vingt-et-unième Precinct—Cheneville, encoignure Levée et Congrès;
Inspecteurs—P A Charbonnet, C Vinet.
Vingt-deuxième Precinct—Chez M. Altmeyer, encoignure Camp et Ste-Marie;
Inspecteurs—R A Guinan, Edward Parmele.
Vingt-troisième Precinct—A la case à pompe Chalmette Co No 23, rue Washington, entre Camp et Chesnut;
Inspecteurs—J H Marmest, Thos Marvel.
(Signé) JAMES H. CALDWELL, Président du Conseil des Aldermen.
(Signé) S. W. DALTON, Président du Conseil des Assist.-Aldermen.
Approuvé le 8 avril 1854
10av (Signé) A. D. CROSSMAN, maire.

Fabrique de Parfumerie et de Savons de Toilette.

L. BUSSY,

Rue de Chartres No. 132, entre St-Louis et Conti.

MAISON DE GROS ET DÉTAIL.

CETTE MAISON, la première dans ce genre qui ait été établie en Louisiane et dont les produits ont obtenu une grande réputation dans cet Etat, vient de faire sa réouverture et continuera comme par le passé, à vendre ses marchandises à des prix très-raisonnables. L'assortiment de la maison L. Bussy est en ce moment considérable, et les marchands sont invités à venir visiter les échantillons avant d'acheter ailleurs. Les conditions quant aux prix et aux termes seront des plus libérales.

Reçu de Grasse par les divers arrivages de Marseille :

VENTES DE CE JOUR.

Deux maisons à l'encoignure des rues Remparts et St [illegible], à des conditions avantageuses.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI, 20 avril 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis :

Un certain LOT DE TERRE formant l'encoignure des rues Remparts et St Philippe, mesurant 29 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue des Remparts, sur 110 pieds de profondeur [illegible] ensemble avec une maison de quatre grandes chambres à feu et cinq plus petites, cuisine de deux pièces, water closets, citerne, &c. [illegible]

Un autre lot contigu au précédent, mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 66 pieds 10 pouces et 4 lignes. Ensemble une maison de quatre chambres à feu, deux cabinets, galerie, &c., cuisine haute de quatre pièces, latrines, water works, &c., le tout divisé en locations avec un corridor de chaque côté. Voir le plan à la Bourse.

Conditions : Un quart comptant et la balance à un crédit de 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la propriété.

Les actes de vente pardevant F. E. Laresche, notaire public. 15 avril

Vente pour cause de départ. Meubles ! Meubles !

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

JEUDI, 20 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, au No 23, rue St-Louis, entre Chartres et la Levée, les meubles meublant la dite maison, consistant en lits, canapé, armoires, tables, chaises, bureaux, galerie, bibliothèque, tapis, rideaux, tableaux, pendules, glaces, etc. etc.

AUSSI—

Le contenu de la cave, comprenant des vins de choix, porcelaine, cristaux, batterie de cuisine, four neuf, &c.

Conditions comptant. 18 avril

VENTES A L'ENCAN.

Vve J. B. Jouanneau, vs. Vve Pauline Mandiou—Vente pour opérer un partage.

Grande et belle propriété située à la jonction des chemins à coquille et de la Métairie, vis-à-vis du Jardin et connue sous le nom de Half Way House.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un jugement rendu par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, il sera vendu en vente publique samedi 22 avril 1854 à midi à l'Arcade de Banks, rue des Magasins :

Un grand morceau de terre situé à la jonction du New Shell Road et du chemin de la Métairie, mesurant 300 pieds de face au New Shell Road (chemin à coquilles) sur une profondeur de 400 pieds et faisant face aussi au chemin de la Métairie. Ensemble toutes les constructions et améliorations qui s'y trouvent et qui consistent principalement en une maison briquetée entre poteaux, bâtie sur piliers en briques, contenant trois chambres, deux galeries, un cabinet, une maisonnette de jardin. Dans la cour une grande construction contenant dix chambres et un hangard, deux autres constructions, contenant des chambres, remise, écurie, magasin, poulailler, serre, &c. &c. Un pavillon contenant deux pièces, une construction en briques servant à l'usage d'un tir au pistolet, deux allées pour jeu de quilles, latrines, puits, trois grandes cuves et un grand et très beau jardin, bien planté des plantes, fleurs, arbres et arbres fruitiers, &c., des plus estimées. Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse plusieurs jours avant la vente.

Conditions à la vente.

AUSSI :

GIPT, nègre âgé de 43 ans.

Conditions : Pour l'esclave comptant. Pour la propriété un tiers comptant et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans en billets sans endosseurs, divisés en coupons et garantis par hypothèque sur ladite propriété, lesdits billets portant intérêt du jour de la vente jusqu'à leur échéance au taux de 6 pour cent par an et après leur échéance jusqu'à parfait paiement au taux de 8 pour cent l'an. Les constructions seront assurées pour le montant du dernier billet et les polices transférées aux vendeurs.

Les actes de vente pardevant P. C. Cuvellier notaire public. 21 mars—fav 19 20,21,22

Propriété dans la rue Baronne, à un long crédit

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan samedi, 22 avril 1854, à l'Arcade de Banks, sans réserve :

Un terrain dans l'îlet compris entre les rues Baronne, Carondelet, Julia et Girod. Le dit terrain mesure 25 pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Les bâtisses sont une maison basse occupée par un locataire.

Conditions de la vente :—Un quart comptant, la balance à 12 18, 24 et 26 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété et intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 8 av

J. F. LELIEVRE, Libraire,

210 rue Royale,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France un assortiment complet d'articles tels que :

STATUES de Sainteté et de fantaisie en tous genres,
MÉDAILLES en or et argent;
CHAPELETS de luxe;
LIVRES de prières, reliure riche;
Guide de la femme chrétienne,
Do de l'homme chrétien,
Do de la jeune personne,
Do du 1er âge;

ANGE conducteur, dédié aux enfants de Marie,

Imitation de Jésus-Christ et de la Vierge, reliure velours,

Œuvres de St-François de Sales,
Do de Bossuet,
Do de Fénelon,
Do de Sacy,
Do de Genoude,
Do de Orsini.

Vies des Saints illustrées, reliure chagrin;

Bibliothèque complète des ouvrages les plus nouveaux, dédiée à la jeunesse.

Contes de Christine Boutrone,—étrennes dédiées aux enfants bien sages; Par Madame Marie Mallet.

Les Rêves Dorés de l'Enfance, illustré de magnifiques gravures;

L'Ami de l'Enfance instructif et amusant;

Œuvres de Berquin, illustrées;

Les Anges de la terre personnifiés par leurs vertus et leurs belles actions, publiés et illustrés avec le concours de plusieurs grands poètes et artistes distingués. Par A. E. de Santer.

Histoire de Paris et de ses monuments, par Eugène de la Gournerie.

Les Femmes de la Bible, principaux fragments d'une histoire du peuple de Dieu, avec collection de portraits des femmes célèbres de l'ancien et du nouveau Testament. Par l'abbé G. Darboy.

Papeterie, papeteries, jouets d'enfants, fourniture de bureaux.

La maison J. F. Lelièvre prévient sa nombreuse clientèle qu'il est en liquidation elle vendra à des prix qu'étonneront par leur modicité.

Pour du comptant.

N.B.—Almanachs pour 1854, à vendre en gros et en détail. 24 déc

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un très bel assortiment de marchandises de saison, se composant en partie des articles suivants :

Calicots français et anglais de toutes les qualités et largeurs
Indienne française, anglaise et américaine,
Cachemire et mousseline imprimées,
Robes Chally à bayadère,
Robes barège américaines,
Mérinos français, anglais et suisse,
Cachemire d'Ecosse 7|4, noir et couleur,
Mérinos écossais 7|4,
Tartans écossais,
Mousseline unie noire et couleur, 3|4 et 7|4,
Damas soie pour robes, Moire noire,
Taffetas, Gros de Naples et Poult de soie,
Cols brodés en mousse et jaconat,
Manches [illegible]
Jupons brodés, do cordonnet et festonnés,
Bandes brodées en mousse, en jaconat,
Velours de coton et velours noir,
Draps légers pour manteaux de dames,
Do de toutes nuances pour habit,
Casimir noir et fantaisie,
Cotonnade pour pantalons,
Devants de chemises en toile,
Etoffes à meubles de tous les genres,
Oilets mérinos pour homme et garçon,
Do do pour dame et fillette,
Corsets parisiens,
Pitre [illegible] et écru pour jupon,
Caleçons mérinos pour homme et pour dame,
Mouchoirs batiste brodés à ourlet et unis,
Nappes damassées,
Do à liteaux couleurs,
Serviettes damassées et autres,
Toile d'Irlande, de toutes les qualités,
Tapis de table,
Baize imprimée 12|4,
Baze, devants de cheminées,
Pailassons en pitre,
Couvertures en drap, pour enfant,
Parapluies français,
Parasols et Ombrelles,
Flanelles blanches et rouges,
Bas et chaussettes pour grandes personnes et enfants.
Foulards soie pour poches, &c. &c. &c.

KILLIEUX & REGGIO,
15oct 238, rue Bourbon

MARCHANDISES SECHES,

Encoignure Magasins et Commune.

LES soussignés ont maintenant en main et continueront à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches américaines et européennes, convenables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.

Leur stock de marchandises sèches comprend les articles suivants :

COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises;
COTON de Lowell 8|4, 4|4;
COTON blanc et écru 3|4, 7|8, 4|4
LINSEYS et JEANS de Kentucky et de Glasgow;
LINSEYS à carreaux pour domestiques;
FLANELLES blanche, verte, aune, rouge et verte;
COTONNADE et DENIMS épaisse et légère pour habitation;
MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour négresses;
SATINETS bleu, noir et mêlé;
CALICOS, guingham, soies et barèges français;
CALICOS mérinos, ALPACCAS et bombasines anglais;
BAS, chemises de peau, caleçons et GANTS anglais;
BAS et chaussettes allemands;
MOUSSELINES SUISSES, à carreaux, blanche, en couleur et à dessin;
TOILE D'IRLANDE;
BRETELLES en gomme élastique, cols, dentelles, etc
PARAPLUIES en soie et coton
18déc NORTH BROTHERS & Co

MARBURG & FORSTER.

DRY GOODS **44, Rue Bienville,** Encoignure Chartres,

VIENNENT de recevoir par les navires Elvira Owen, Marcia C. Day et Harvest Queen, du Havre, et offrent AUX ACHETEURS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE, à des prix et conditions très avantageux :

Coutil fil, piqué pour gilets,
Barèges unis, couleurs, à voile, pr robe et imprimé;
Rubans taffetas écossais, à bords façonnés et noirs unis;
Rubans satin unis couleurs et façonnés;
Gants filets et égyptiens, mitaines et gants satin;
Tulle blanc et couleurs, voilettes tulle brodé noire et blanche;
Bandes dentelles, pointes et châle imitation dentelles,
Gros de Naples couleurs, grande largeur pr mantilles;
Gros brillant et Gros de Naples couleurs pr capottes;
Fleurs artificielles, Crêpe de Lyon assorti;
Ombrelles et marquises tout-à-fait nouveau genre;
Parapluies et demi parapluies en soie noire et coul.
Robes en barèges de soie à volants et broché;
Gros du Rhin noir en toutes qualités et largeurs;
Poulte de soie pour mantilles;
Serges et satin de Chine pour doublure; satinets;
Ginghams dans toutes les qualités et largeurs;
Mouchoirs Madras, qualité supérieure et ordinaire;
Mouchoirs pallacas glacés;
Mousselines unies blanches, dans toutes les qualités;
Mousselines damassées, carreaux brochés et à carr.
Mousselines brodés à ramages, fleurs et 1000 pois;
Mousselines robes à volants;
Organdis meubles façcards;
Rideaux brodés sur mousselines;
Cotonnade, bas et demi-bas;
Chemises blanches et couleurs;
Chapeaux de paille.
Fusils. 27mars

H. CLOSTERMANN & Co.

Successeurs de B. TATOUT & Co,

161, rue de Chartres, encoignure Toulouse,

DRY GOODS Ont reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un assortiment complet des articles suivans :

Basgris, français, pour dames et enfans,
Bas écrus, bleus et noirs do do.
Bas blancs de toutes descriptions.
Bas couleur fantaisie, pour enfans,
Chaussettes blanc, couleur, rouge et grises,
Gants satin, couleur, noirs et blancs.
Un bel assortiment de chemisettes, manches brodées
Rubans satin, couleur, du No 1 à 12.
Serpentine couleurs assorties, en soie et laine.
Cordons de montres, soie et cordonnet pour robes.
Dentelle torchon fil, et imitation valenciennes.
Foulards, mouchoirs fil et façon madras.
Soie à coudre noire et couleur.
Fil pelotté, noir, blanc et écru, fins assortis.
Boutons en soie pour habit et pour robes.
Do en nacre et en os pour pantalons.
[illegible]

Aussi—Une grande variété d'autres articles 8nov

Bordeaux! Bordeaux!

E N magasin, à vendre par les soussignés—
150 caisses vin rouge C C La Mission 1848, Clos [illegible]
[illegible] do de St Julien Médoc, bon ordinaire,
13 barriques do de C C La Mission 1847,
12 do de St Julien, bon ordinaire,
45 barils vin blanc Haut Barsac,
25 [illegible] de vinaigre de vin blanc.
CAVELIER & MAXENT,
[illegible] 143, rue Royale.

EN débarquement du navire Hanse, venant de Bordeaux : 40 barriques vin rouge, à vendre par
E. DECHAMPS,
[illegible] 67, rue Condé.

VENTES DE CE JOUR.

Marchandises [illegible]

PAR H. PEYCHAUD & Co.

AUJOURD'HUI, 20 avril 1854, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille-Levée, entre Bienville et Douane :

[illegible] de fantaisie, [illegible] blanche et en couleur, [illegible] chaussettes en coton [illegible]

Conditions libérales à la vente.

Marchandises françaises avariées.

PAR H. PEYCHAUD & Co,

C. SAMORY, Encanteur.

JEUDI, 20 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville :

Une caisse mousseline à carreaux à rideaux,
Une caisse mouchoirs brodés et bordés en dentelles
Trois caisses fantaisies,

Avariés et vendus pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions comptant. 19 avril

RIZ—RIZ.

PAR R. B. SYKES.

JEUDI 20 du courant, à midi et demi, il sera vendu, pour le compte de ceux que cela concerne, au No 60 rue Tchoupitoulas :

50 boucauts de riz avarié à bord de la barque Sabine, pendant son voyage de Charleston à la Nouvelle-Orléans.

Conditions—comptant. 19 av

VENTES A L'ENCAN.

Linge fait, Chapeaux, Chaussures, Quincaillerie, &c.

Sans réserve.

PAR H. PEYCHAUD & Co,

C. SAMORY, encanteur.

SAMEDI 22 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28 rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville :

Le fonds d'un magasin de campagne, consistant en 250 lots linge fait, tels que : chemises, gilets, pantalons, redingotes, chemises de dessous, bottes, brodequins, souliers, chapeaux, bas, &c. &c. &c.

AUSSI :

Un assortiment de quincaillerie, papier, livres blancs, &c.

Conditions à la vente. 20 av

Thé, Cigares, &c. sans réserve.

PAR H. PEYCHAUD & Co,

C. SAMORY, encanteur.

SAMEDI 22 avril, il sera vendu à 10 heures à leur magasin d'encan, No 28, Vieille Levée entre Douane et Bienville :

100 boîtes thé des meilleures marques,

100 milliers cigares de la Havane,

Et un assortiment de comestibles, tels que liqueurs, poivre, moutarde, &c.

Vente sans réserve pour clore. 20 avril

Grande vente sans réserve de Cigares, de la Havane endommagés et en bon état, pour compte de qui il appartiendra.

PAR H. PEYCHAUD & Co.

C. SAMORY, Encanteur.

IL sera vendu vendredi 28 avril, à 10 heures A. M. au No 31, rue Gravier, la vente devant continuer jusqu'à l'écoulement du dernier lot—

748,850 cigares de la Havane, importés directement par D. Bornio Jr., et garantis par lui comme tels, formant le plus bel assortiment du marché et comprenant une variété des marques et des qualités les plus célèbres, viz :

557,850 cigares, Regalia, Londres, Cazadores, Millars, &c., &c., en 191 lots.

Lot 193—11,726 paquets cigarettes [de papier, Montoir, &c.

Lot 194—10 de vases en marbre, cristaux, &c.

Plus ou moins endommagés par l'eau et la fumée pendant les nuits des 2 et 3 avril et vendus pour compte de qui il appartiendra.

—PLUS—

191,000 cigares de toutes marques et grandeurs, garantis en bon état et vendus en 50 lots pour le compte de D. Bornio Jr.

Lot 51—Chaise Flandura.

Lot 52—19 caisses contenant 5,000 paquets cigarettes de papier.

CONDITIONS.

☞ $200 comptant; au-dessus de $200, 4 mois, au-dessus de $400, 6 mois de crédit pour billets divisés en deux coupons et endossés à la satisfaction des encanteurs, H. Peychaud & Co qui auront le droit de retenir le papier, s'il ne leur est pas convenable, et demander le paiement comptant, le tout : 3 pour cent d'escompte sur les sommes payables à quatre mois et 4 1|2 pour cent sur celles payables à six mois. La livraison ne devant avoir lieu qu'après règlement et sur l'ordre des encanteurs. Les réclamations devront être faites dans les 24 heures qui suivront la livraison, après quoi aucune ne seront admises. Les marchandises qui n'auront pas été payées dans le courant des trois jours qui suivront celui de l'adjudication, seront revendues à l'encan, pour compte de l'acquéreur, le vendredi suivant, 5 mai, sans autre avis. Pour plus amples informations, voir les catalogues, qu'on pourra se procurer chez les encanteurs, rue de la Vieille Levée No 28.

Les marchandises pourront être examinées trois jours avant la vente. 20av

Vente de 11 caisses chapeaux français en soie noire, d'importation récente.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI 21 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77,

11 caisses chapeaux français extra fins, en soie noire, d'importation récente.

Conditions à la vente. 19 av

Marchandises avariées.

Vente de 16 balles Geinghams français et 4 caisses Coutil fil français.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

GABRIEL LEAUMONT, encanteur.

VENDREDI 21 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77, pour compte de qui il appartiendra :

16 balles gingham français,
4 caisses coutil fil français.

Le tout avarié pendant le voyage d'importation.

Conditions—comptant. 19 av

Succession de Jean Boué.

Habillements, bottes, souliers, broderies, chapeaux, marchandises sèches &c.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

GABRIEL LEAUMONT, Encanteur.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 avril 1854, il sera vendu, jeudi 27 courant à 10 heures du matin, à No 125, rue Poydras :

Un assortiment d'habillements, tels que : Habits, redingotes, paletots et sacs, pantalons en casimir et cotonnade, gilets, draps et casimirs, chemises blanches et en couleur, chemises en coton, en flanelle, en mérinos &c. &c.

AUSSI :

Un assortiment de bottes, souliers, brodequins et marchandises sèches. Le tout appartenant à la susdite succession.

Conditions comptant.

Et immédiatement après,

Les meubles et effets appartenant à ladite succession.—Conditions, comptant. 17 avril

Vente positive et sans réserve pour cause de départ.

PAR J. EUGÈNE TOURNE.

JEUDI, 20 courant, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan—

MARY, négresse âgée de 20 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, parfaite domestique de maison, sujet de confiance, avec son enfant âgé de 2 ans.

CHERY, mulâtre, âgé de 10 ans, servant bien à table, domestique intelligent.

EDMOND, mulâtre âgé de 12 ans, bon domestique, excellent cocher de cabriolet.

Ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Aussi—Un cheval de famille et barouche.

Conditions—comptant.

Actes de vente par E. Barnett. 14av—1j

BRODERIES IMPRIMÉES, etc.

F. de PERCEVAL, No 637, BROADWAY, NEW YORK seul fabricant de broderies imprimées, offre aux marchands de la Nlle-Orléans et des environs un grand et magnifique assortiment de cols, manches, bandes, jupes, bonnets, mouchoirs, etc., d'une grande variété de modèles et de première qualité. Des prix sont sans concurrence, et un prix détail seront reçus avec reconnaissance et promptement remplis. 22 fév—3m

LES GRANDS SALONS DE E. JACOBS

No 93, Rue du Camp.

ONT été ouverts le 1er de courant.

On y trouve la plus grande et la plus riche collection de TABLEAUX à l'huile et à l'aquarelle; DESSINS, GRAVURES les plus précieuses, STATUETTES en MARBRE et en BRONZE, et autres objets d'art, les plus beaux qui aient jamais été exposés au Sud.

Les étrangers, les citoyens et plus particulièrement les dames sont invités à venir examiner, sans rétribution, cette galerie des BEAUX ARTS qui n'a pas son égale.

Le département du Daguerréotype, avec ses diverses améliorations, surpasse tous les établissements de ce genre en Europe ou aux Etats-Unis.

Les portraits sont exécutés dans le genre le plus fini et, à l'aide d'un nouveau procédé de physique également, sous tous les rapports, les plus jolies MINIATURES; ils mettent en relief l'expression des traits et n'ont pas cet air de spectre qu'on remarque dans les daguerréotypes pris par le procédé ordinaire.

L'assortiment de MEDAILLONS, BRACELETS, BAGUES et EPINGLETTES d'or pur, comprend toutes les variétés et est du dernier genre. Ces articles seront fournis aux prix des manufactures.

Tout ordre pour des articles de daguerréotype doit être accompagné du montant. La SENSITIVE ECOSSE, préparée pour les daguerréotypistes par E. Jacobs, est garantie comme conservant ses propriétés chimiques pendant six mois. Prix $10 la jarre.

16déc—6m 6 DÉCEMBRE 1853.

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.

CAPITAL : DIX MILLIONS DE PIASTRES.

FOND de réserve :—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie.

CHS. BRIGGS, Agent.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS

GIQUEL & JAMISON,

18, RUE DE CHARTRES

VIENNENT de recevoir de France, par les navires R. Morse, Geo. Thomas et Wurtemberg, et de Liverpool par le navire Rockaway, un assortiment magnifique de marchandises de printemps, telles que :

Robes barège imprimées riches, 2, 3 et 5 volants,
Barège imprimé riches,
Do uni, broché, rayé et à carreaux,
Robes barège Bayadères, très riches,
Robes organdi imprimées, à 3 et 5 volants,
Organdi et jaconas imprimés,
Jaconas unis, toutes couleurs,
Do pour deuil et demi deuil
Batiste imprimée, pour robes,
Dessinées unis, rayés et à carreaux,
Barèges unis, pour voiles, toutes couleurs,
Soies foulard, pour robes,
Satin de Chine Gros d'Afrique et Taffetas,
Marquises et parasols,
Rideaux brodés, en mousseline et en bobinet,
Robes brodées, en mousseline suisse,
Mousseline suisse, unie, brodée, rayée et à carreaux
Jaconas, nansous, mulle mousseline et percales,
Bandes en jaconas, et en mousseline suisse,
Cols et manches brodés,
Bas coton pour dames et enfans,
Do soie do do do
Chemises mérinos gaze pour dames et enfans,
Do do do pour hommes,
Chemises en toile et en coton pour homme
Do do do enfans,
Gants de peau et de soie, pour dames,
Robes pour bals et mariages.

Marchandises en toile.

Toile d'Irlande et platilles,
Ouvré Huckaback et œil de perdrix,
Toile à draps 8|4, 10|4, 12|4, 11|4,
Toile à taies d'oreillers,
Brin fil pour moustiquaires,
Bobinet 12|4 do do
Linon français do do
Toile de Paris et Creas.
Damassé pour table 8|4 et 10|4,
Serviettes damassées et unies,
Mouchoirs batiste de $1 à $36 la douzaine.

Marchandises pour habitations,

de toute espèce. Nous vendons nos marchandises d'hiver à un rabais de 25 pour cent.

GIQUEL & JAMISON,
11 fév 18, rue de Chartres

CHAS A. BARRIERE & FRERE,

20, RUE DE CHARTRES.

CHEMISES de toile, manufacture de Paris.
Chaussons, manufacture de Brettle & Hewitt.
Chaussons anglais, coton écru, blanc et de fantaisie,
Modes de Paris, chaussons fil d'Ecosse de fantaisie,
Chaussons français écrus et blancs,
" soie de fantaisie,
" soie blanche,

CHEMISES DE PEAU.

[illegible]

CRAVATES.

Cravates gros de Lyon noir et uni, de 28 à 40 pouces,
" armure noire et grenadine, do
" soie, dessins riches,
" batiste d'Ecosse et batiste fil,

GANTS.

Gants de Jouvin, peau de chevreau, blanche, noire et couleur, do de Jouvin, soie,

MOUCHOIRS DE POCHE.

Mouchoirs batiste cordée, bordés 5|8 à 8|4,
" piqués,
" en couleur, bordés,
" de poche, soie,

BRETELLES.

Bretelles en coton et soie, [illegible]

—Aussi :—

Un magnifique assortiment de marchandises de fantaisie telles que :
Pipes de toile blanche et couleur,
[illegible]

CHAS. A. BARRIERE & FRERE,
[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

Propriétés de valeur—Placement [illegible]

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

[illegible] 20 avril 1854, il sera vendu à l'encan, à midi, à l'Arcade de Banks, [illegible] les propriétés [illegible]

[illegible] situés dans le Premier District, dans l'[illegible] entre les rues Napoléon, Alexandre, [illegible]. Ces terrains sont désignés par les Nos 14 12 et 25 & 26, d'après le plan. L'acquéreur paiera les frais de desséchement.

Conditions—Un tiers comptant, [illegible] à 6 et 12 mois de crédit en billets portant [illegible] hypothèque sur les propriétés [illegible] jour de la vente à l'échéance [illegible] et dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Edwin Floyd, notaire public, aux frais des acquéreurs. 18av—4[illegible]

POUR CAUSE DE DÉPART.

Excellentes cuisinières, domestiques de maison.

PAR N. VIGNIE.

JEUDI 20 avril 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis :

ANNE, négresse âgée d'environ 40 ans, excellente cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, &c.

MARINDA, griffonne, âgée de 22 ans, bonne domestique de maison et un peu cuisinière, blanchisseuse, repasseuse.

MARTHE, négresse âgée d'environ 42 à 43 ans, bien constituée, bonne cuisinière, repasseuse, &c. bonne domestique et très-fidèle.

Lesdites esclaves sont très recommandées et sont toutes garanties des vices et maladies prévus par les lois.

Conditions, comptant.

Les actes de vente pardevant O. de Armas, notaire public. 17 avril

VENTES A L'ENCAN.

Terrain pour bâtir, dans la rue Nayades, encoignure Clio. Succession de Mme Rebecca Terrell, veuve de James Johns.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 20 mai 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, Nlle-Orléans, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Sixième Cour de District Judiciaire de la paroisse d'Iberville, portant la date du 4 avril 1854, la propriété foncière ci-après décrite, appartenant à la succession de Mme Rebecca Terrell, veuve de James Johns.

Un terrain dans le Premier District de la Nlle-Orléans, ancienne Deuxième Municipalité de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Nayades, Apollon, Calliope et Clio. Le dit terrain est désigné par le No 1 et mesure 26 pieds 2 pouces de face à la rue Nayades, sur une profondeur de 116 pieds 2 pouces 5 lignes sur la rue Clio. Il est borné, dans le fond, par un corridor de 11 pieds en commun avec le dit terrain et 2 autres terrains. Le terrain à côté du dit terrain sont : la propriété de M. George W. Race.

Conditions de la vente :—La moitié comptant; la balance à 1 an de crédit en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur et portant hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant W. H. Peters, notaire public, aux frais de l'acquéreur 20 av—15et20mai

Vente d'habillements d'été, chapeaux, casquettes, etc., 20 caisses chaussures pour hommes, femmes et enfants.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI 21 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77 :

Un assortiment de chapeaux Kossuth et casquettes, 20 caisses chaussures pour hommes, femmes et enfants.

AUSSI :

150 lots d'habillements d'été comme suit : habits en coutil couleurs, gilets de dessous en cachemire, habits en gingham, en fil et coton rayé; pantalons en coutil, casimir, satinet, jeans, en ginga et cotonnade, cravates, mouchoirs blancs et en couleur, chemises en toile, caleçons et chemises de dessous en coton, bas en coton, chemises de dessous en coton et mérinos, etc. etc.

Conditions à la vente. 20 av

AVIS.

IL sera vendu par le syndic de la portion rurale du troisième district, par l'entremise de MM. Bonneval & Wiltz, encanteurs, une mule sans marque légitime, trouvée épave sur l'habitation A. Michoud au Chef Menteur, le lundi 1er mai prochain, à 4 heures de l'après-midi, sur la place Bréthune, chemin du Bayou.

Conditions comptant. T. BERTONNIERE,
20 avril—3en10 syndic

Aux amateurs de bons vins.

PAR J. A. BEARD & MAY.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 27 avril, à 11 heures, au bureau des encanteurs, No. 8, Arcade de Banks :

Les vins de choix appartenant à M. John Hewlett, comprenant : vieux Madère S S S & S B, mis en bouteilles en 1815 et remis en bouteilles en 1825 et en 1837; excellent Xeres pâle en bouteilles et damejeannes; vin mousseux, vin rouge, Léoville, Lafitte, Lagune, Giscour, Cantenac, St. Julien et Château Latour, Hermitage blanc; do vins de Bourgogne, comprenant, Romanée, Chablis, Sauterne, vins du Rhin et champagne, cherry Rance—140 gallons d'excellent Rhum de la Jamaïque de 20 ans, etc.

Les vins seront vendus par échantillons certifiés et seront livrés le lendemain au magasin.

Ces vins sont bien connus à la Nouvelle-Orléans.

Conditions de la vente—Comptant. 11 av—4 1j

Il sera vendu immédiatement après, pour clore des consignations, des vins de premier choix, venant d'une des premières maisons d'importation de la Nlle-Orléans et comprenant des lots de Château Margaux (A. Freyche), Château Léoville, Larose, Bernède de 1846, Lafitte, Grandon, Haut Brion (de Lauzun 1840), de 1841, Haut-Sauterne, Haut Kinguer la M. Weyer & Westerhof, Hermitage blanc, vin de Moritz & Huet (en bon état), en bouteilles et demi bouteilles, Chambertin, guignolet, made à Backbourn et autres de choix de 1828, vin de Tokay (premier choix) reconnu de Malaga, Oporto, sec de choix, eaux-de-vie (en caisses) de J. F. Martel, 1840 (Gard Dupuy & Co. 1539, Xérès, les mêmes qualités d'eaux-de-vie de choix en damejeannes, genièvre de Hollande, vieux whiskey Bourbon, Irlandais, etc. Chaque article sera garanti et vendu sur échantillon. Pour plus amples détails, voir les catalogues.

Conditions—comptant. 20av

Jolie maison neuve en briques.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 22 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

Cette jolie propriété sise à l'encoignure des rues Roman (Solideille) et des Français, consistant en une maison en briques couverte en ardoises, ayant quatre appartements, cabinets disposés à y faire une grande chambre, balcon, etc. au hangar, puits, citerne et autres dépendances. Le terrain mesure 52 pieds de face à la rue Roman, sur 96 pieds de face et profondeur à la rue des Français. Le tout conformément au plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque. L'acquéreur devra maintenir la propriété assurée pour le montant des billets et la police transférée au vendeur jusqu'au paiement du dernier billet.

Les personnes qui désireraient visiter la propriété avant la vente, devront s'adresser à l'encanteur, passage de la Bourse, No 119.

Actes pardevant O. de Armas, notaire public.

17avril—4 1j.

Fonds d'un magasin de comestibles en gros.

Succession de William C. Crenshaw, décédé.

PAR J. L. CARMAN & Co.

IL sera vendu à l'encan, vendredi 21 avril 1854, à 10 heures du matin, sur les lieux, encoignure nord est des rues Gravier et Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans Louisiane, portant la date du 5 avril 1854, pour le compte de ladite succession.

Le fonds dudit magasin, comprenant un assortiment général de comestibles, en partie : café de Rio, de la Havane et de Jawa, table manufacturé, raisins, dattes, sucre, mélasse, riz, vins et liqueurs, cigares, épices, savon, sardines, jambon et épaules, graisse, &c. &c.

Conditions—Au-dessous de $150, comptant; au-dessus de $150, crédit de 60 jours en billets endossés à la satisfaction du curateur. 11 av—11,17 20,21

UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.

Département des Lettres.

LA septième session annuelle de cette branche de l'Université vient de commencer, et le département est maintenant ouvert aux élèves. Il a été adopté un plan d'études qui convient également aux jeunes gens qui désirent suivre un cours complet et ceux qui sont destinés au commerce et à la mécanique. Le corps des professeurs a été augmenté.

Le cours scientifique, confié au professeur de mathématiques, est semblable à celui de l'Académie Militaire des Etats-Unis, à West-Point, et de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, à Paris. Le département des langues modernes sera, comme par le passé, sous la direction de M. Pierre Roux, professeur de français, M. Kohlmeyer, professeur d'allemand, et M Tornos, professeur d'espagnol et d'italien.

Le Principal s'est assuré, pour le département classique, les services du professeur Methodo, qui a été pendant quatorze ans, principal d'une institution classique et commerciale à Kingston, Jamaïque.

CONDITIONS :

Enfans au-dessous de 12 ans.......$10 par mois;
De 8 à 12 ans.......8 do.;
Au-dessous de 8 ans.......6 do.

S'adresser au professeur C. W. Sears, à l'Université, au coin des rues Commune et Philippa.

14nov—6m

AVOINE—600 sacs avoine première qualité de St Louis, en magasin et à vendre par
F A GONZALES,
No 11, Front Levée, entre Douane et
13 mars Bienville

GUANO DU PEROU.—En magasin et à vendre, en sacs et jusqu'à 5 tonneaux, aux prix des agents, c'est-à-dire 2 3|4 c. la livre,
F. A. GONZALES,
No 11, Front Levée, entre Douane
13 mars et Bienville.

VINS—100 caisses vin rouge bon ordinaire,
50 caisses Haut Sauterne, 25 Haut Brion,
25 do Chateau Margaux,
25 do St Estèphe,
A vendre par A LARROQUE & Co
29 sept 42 et 44, rue de la Douane

ABSINTHE—25 cais. absinthe Yersin Lecoultre
20 do do Berthoud fils,
15 do Kirch do
25 do Vermouth Noilly Fils & Co
A vendre par A LARROQUE & Co
29 sept 42 et 44, rue de la Douane

SARDINES—1|4 1|2 et boites, truffes en 1|4 et 1|2 boites, pâtés truffés en 1|4 et 1|2 boites, champignons en 1|2 boites, olives et capres, petits pois en 1|4 et 1|2 boites, à vendre par
A LARROQUE & Co.
29 sept 42, et 44, rue de la Douane

CHARLES BYRNE,

Manufacturier d'objets en cuivre,

tole et ferblanc,

ET MARCHAND DE

POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,

46 rue Tchoupitoulas, 46,

A constamment en main un assortiment complet de Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.

Et on exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

☞ Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.

18déc—☞

LA VOGUE

Des publications illustrées

Se maintient.

☞ La maison A. PATA & Co. vient d'en recevoir un envoi comprenant les dernières nouveautés
31 jv 55, rue de Chartres.

F. OPPENHEIM,

166 rue de Chartres 166,

entre Toulouse et St-Pierre.

PAPIERS PEINTS.

VIENT de recevoir par le Eastern Queen, Globe, etc., au Havre :

25,000 rouleaux papier doré, velouté, argenté, satiné et mat, marbres, granits, satins, ciels de lits, devants de cheminées. Un grand choix de bordures riches, et imitations.

Le tout provenant des meilleures manufactures françaises.

Le public est prié, avant de se fournir ailleurs, de vouloir bien visiter ces papiers qui se recommandent autant par leur bon goût que par la modicité des prix.

FOURNITURES DE BUREAUX.

Registres et livres en blanc de toutes espèces;
Papier à écrire;
Papier de deuils;
Papier enveloppe;
Papier de couleurs pour cigares;
Papier pour imprimeurs et lithographes;
Papier pour les cartonniers;
Papier [illegible] couleur;
Papier glacé de toutes couleur;
Cartes de toutes dimensions;
Feuilles d'or pour pharmaciens;
Crayons Faber, de dessin et de couleur, et généralement tout ce qui concerne la fourniture de bureau.
Un grand choix de lithographies et gravures.
Stores, transparents en mousseline.

Tous ces articles seront vendus aux prix les plus bas
F. OPPENHEIM,
166 rue de Chartres

Conserves.

[illegible]

VENTES DE CE JOUR

Vente [illegible] partage entre les héritiers Delaroche.

Veuve Pauline [illegible] et EULALIE DELAROCHE et autres—No 7,186.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un jugement rendu par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 9 mars 1854, il sera vendu en vente publique le jeudi 20 avril 1854, à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, les esclaves suivants :

[illegible] âgée d'environ 33 ans, excellente cuisinière, [illegible]

[illegible] VICTOIRE, dite MARIANNE, [illegible] âgée d'environ 43 ans, blanchisseuse

3o—EMMA, âgée de 10 ans, [illegible]

4o—THÉRÈSE, mulâtresse âgée d'environ 72 ans [illegible]

5o—PÉRONNE [illegible] 63 de [illegible]

Termes et Conditions.

Pour les esclaves Péronne et Thérèse : comptant.

Pour les autres : un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction et garantis par hypothèque sur les esclaves.

Actes de vente pardevant A. Boudousquié, notaire public. 17mars—[illegible]

Pour la Californie via Aspinwall et Panama.

La splendide ligne de steamers de la Compagnie de la malle des Etats-Unis, portant la malle du gouvernement et ces passagers, part de la Nouvelle-Orléans, le 7 et le 27 de chaque mois. Le nouveau steamer de la malle des Etats-Unis, EL DORADO, [illegible] partira de la Nouvelle-Orléans pour Aspinwall, via la Havane, SAMEDI, 22 avril, à 8 heures précises du matin, pour Aspinwall (Navy Bay), se reliant au steamer de la malle du Pacifique JOHN L. STEPHENS, qui partira de Panama pour San Francisco après l'arrivée de la malle et des passagers pour San Francisco.

La Compagnie du chemin de fer de Panama a des chars qui vont maintenant au-delà d'Obispo. Le trajet se fait en moins de 6 heures.—Le bateau de la compagnie partira de la Havane pour la Californie. [illegible]

Pour billets de passage, s'adresser à ARMSTRONG HARRIS & CO. [illegible] rue Natchez, près de rue du Camp

POUR LES ATTAKAPAS.

Le nouveau bateau à vapeur CERES, capitaine J. J. Laffitte, a un chargement [illegible] de Franklin, Centreville, St Martinville [illegible] partira pour les Attakapas le JEUDI 20 du courant, à midi.

Pour fret ou passage, ayant d'excellents accommodements, s'adresser à bord ou à

CHAS. BIENLANG,
[illegible] rue de la Douane

Pour Trieste.—Le beau trois mâts de première classe TRENTO, [illegible], capitaine Jean. Allant dans le port [illegible] cet entier chargement, prendra ce qui [illegible] part de son chargement. [illegible]

LANATA, GONDOLFO & CO.

14av [illegible]

Pour le Havre.—Le bon trois mâts ASHLAND, capitaine Ed. Stone, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, [illegible] 300 balles de coton ou passage, ayant de bons accommodements, s'adresser à bord ou à

H. V. BAXTER,
24mars [illegible]

ON DEMANDE—Une GOELETTE [illegible] pour transporter [illegible] à Brazos. [illegible]

JUAN Y DE VEGANA,
[illegible] 47 rue Bienville

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

Steamers de New York et de Savannah.

[illegible]

A dater du 15 mars les nouveaux et magnifiques steamers

ALABAMA,	du port de 1800 ton, capt.	V. S. Woodhull
FLORIDA,	1300 ton, capt.	G. R. Schenck,
AUGUSTA,	1300 ton, capt.	T. Lyon,
KNOXVILLE,	1500 ton, capt.	C. D. Ludlow.

Partiront de New-York et de SAVANNAH tous les MERCREDIS et SAMEDIS.

☞ Ces steamers comptent parmi les plus grands qui font les voyages de la côte; [illegible] pour la sûreté, la célérité et le confort. [illegible] tout ce qui est nécessaire pour le voyage. [illegible]

Les voyageurs pour aller de Savannah à New York [illegible]

PADELFORD, FAY & Co.,
[illegible]
SAML L. MITCHILL,
Savannah, 14 mars 1854 13, Broadway, New York

LIGNE DE STEAMERS

De Philadelphie et de Savannah, portant la malle des Etats.

STATE OF GEORGIA, port de 1,500 ton. capt. J. Gardin Jur.

KEYSTONE STATE, 1500 tonneaux, capt. R. Hardie.

Quatre vingt dix huit [illegible] les voyages [illegible]

Jours de départ : Tous les MERCREDIS.

Départ de chaque port, comme suit :

STATE OF GEORGIA De Savan.	De Philad.	KEYSTONE STATE. De Savan.	De Philad.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

agent à Philadelphie, BEECK & McMAHON, No 7 1, North Wharves,
agent à Savannah, C. A. L. LAMAR,
23 mars

PAPIERS PEINTS.

DELCROIX,

No 106, rue de Chartres,

VIENT de recevoir par les navires Ashland et [illegible] un assortiment de papiers peints [illegible]

M. DELCROIX revenant de France, a fait lui-même son choix dans les meilleures manufactures [illegible] qu'il peut offrir au public un assortiment [illegible] que varié, qu'il peut donner à très bas prix.

[illegible]

☞ Il vient également de recevoir un grand choix de nouveautés par les derniers arrivages, tels que : Statues en plâtre, Marbres, Paysages, Tentures, Transparents, Statues, Corniches, Porte-fleurs, &c. &c. &c. etc., à vendre à très bas prix par

22oct—2m DELCROIX, [illegible]

GUÉRISON DES CANCERS.

LE Dr FRAZEE a l'honneur d'informer les citoyens de la Nlle-Orléans et les environs qu'il est prêt à traiter tous les cas de cancers qui voudront se soumettre à son traitement. Il GARANTIT LA GUÉRISON, à l'exception des cas où un organe vital est entièrement lésé, même alors, il [illegible] du mal et peut prolonger la vie. [illegible] tentes d'affections cancéreuses [illegible]

Comme preuve de sa confiance [illegible] mode de traitement, le Dr. Frazee [illegible] des cancers et de demander [illegible] jusqu'à parfaite guérison. L'opération est indolore et sans le secours de chirurgie.

On peut se procurer [illegible] traitements sur demande [illegible] et à la manière de s'en servir. [illegible] à guérir des cas qu'il [illegible] les plus distingués [illegible]

Dr FRAZEE.

14av—1an [illegible] N. O.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES,

Externat et Internat pour Demoiselles, **sous la direction de Mlle C. GARDNER,**

CERCLE TIVOLI,

Entre les rues Triton Walk et Nayades, **Nouvelle-Orléans.**

MLLE C. GARDNER [illegible] présente ses compliments [illegible] des suffrages, [illegible] sa vive reconnaissance pour [illegible] ouvert le courant de [illegible]

Des professeurs instruits et expérimentés seront employés dans chaque département. Toutes les branches d'une solide éducation seront enseignées. Les dames religieuses y [illegible] de la langue française.

La délicieuse situation de ce pensionnat, ses vastes et confortables dimensions, ses dépendances bien disposées, en font un séjour très agréable [illegible]

Des circulaires contenant [illegible] sont déposées au pensionnat et [illegible] librairies.

ORGUES DE SALON ET D'EGLISE.

LES soussignés ont l'honneur [illegible] nombreuses [illegible] qu'ils viennent de recevoir [illegible] rable ORGUES EXPRESSIVES [illegible] églises. Ces instruments, d'un prix modéré [illegible] puissance est extraordinaire pour leur [illegible] égalent des orgues à tuyaux du prix de [illegible] Ils ont sur ceux grand avantage de ne se démonter jamais. Des sons en sont parfaits et d'une douceur exquise qui ne laisse rien à désirer aux amateurs les plus difficiles.

A vendre par CHARLES GUERINEAU & Co.
Seuls agents aux Etats-Unis
24 déc rue Royale No 293, Nlle-Orléans

CHARLES GUERINEAU & Co. [illegible] No 293, encoignure Orléans, [illegible] pour leurs prix modérés, préviennent [illegible] le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment d'articles de fantaisie pour étrennes, tels que—

Objets de piété en albâtre, porcelaine et biscuit

Riches médaillons religieux de différents sujets (imitation d'ivoire.)

Statues et statuettes assorties.

Chapelets en grenat, corail, etc., et ambre, montés en or, argent, &c. &c.

Jouets d'enfants de tous prix et dans tous les styles.

Ils ont aussi comme par le passé, [illegible] ler de l'an, une variété de livres de piété et d'histoire pour la jeunesse, tels que—

Paroissiens de luxe, ouvrages illustrés pour la jeunesse, à reliures riches, &c. &c. 24déc

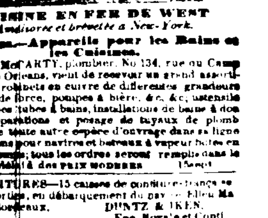

CUISINE EN FER DE WEST

Améliorée et brevetée à New-York.

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134, rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à bière, &c. &c., ustensiles de cuisines, tubes à bains, installations de gaz et plomb, chaudières, etc. Réparations et posage de tuyaux de plomb ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne, réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des PRIX MODÉRÉS. 15sept

CONFITURES—15 caisses de confitures françaises assorties, en débarquement du navire Ellen Maria, de Bordeaux, DUNTZ & IKEN,
31 jan Enc. Royale et Conti

Graines, Plantes, Arbres fruitiers, végétaux et groseilliers.

REÇU par le navire George Thomas, du Havre, un assortiment de Graines lux [illegible] pour le printemps, un assortiment de graines de fleurs, graines potagères, trèfle rouge, trèfle à minutes, raye gras anglais, St Foin, Bette champêtre, chou Cavalier, Luzerne, 10,000 asperges de Hollande.

Plantes, Camélias, Rhododendrum, Aucuba, Azaléa, Arbres fruitiers, poiriers 14 variétés, pommiers 13 variétés; Pruniers, 6 variétés, pêchers, [illegible], abricotiers 8 variétés, néfliers 2 variétés, [illegible] gros fruit, châtaigniers, marron de Lyon, [illegible] vrus fruit, [illegible] gros fruit noir, [illegible] dindes, cerisiers 7 variétés, vignes, 12 variétés, groseilliers 3 variétés, [illegible], 500 citronniers, très beaux plants à bâtir.

L'on trouvera également une grande variété de plantes et d'arbustes.

A vendre à des prix très modérés rue Vieille Levée entre Quartier et Hopital No 141, par

8 fév J. MENARD.

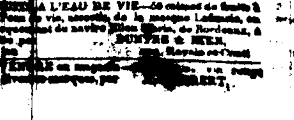

SANGSUES—SANGSUES.

L. PROVOST.

SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

[illegible] Dauphine 232, entre Toulouse et St-Pierre

20000 SANGSUES Hongroises et Suédoises [illegible] arrivées et à vendre en grand ou en détail, au grand dépôt rue Bourbon, à nouveau [illegible] St-Pierre. 24 avril—1an

[illegible] A L'EAU DE VIE—50 caisses de fruits à l'eau de vie, assortis, de la marque Lafonta, en débarquement du navire Ellen Maria, de Bordeaux, à vendre par DUNTZ & IKEN,
[illegible] Royale et Conti

A VENDRE en magasin [illegible] [illegible] par [illegible]